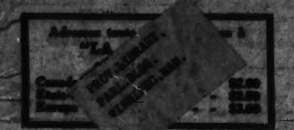
VOLUME XIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 1 SEPTEMBRE 1926 — NUMERO [illegible]



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT



LES NOUVELLES ÉLECTORALES

Des réformes importantes pour les provinces maritimes

Woodstock, N.-B. — M. Mackenzie King a prédit des mesures de réforme qui auront une grande répercussion dans les provinces maritimes et qui seront basées sur des opinions d'experts. Il faisait allusion aux deux commissions qui s'occupent actuellement des problèmes des provinces maritimes: la commission des chemins de fer, que le dernier gouvernement libéral a chargée de discuter la question des taux du fret en tenant compte des réclamations des provinces maritimes au sujet de l'"Intercolonial", et la commission royale, qui est chargée d'entendre les réclamations des provinces maritimes. C'est aussi le gouvernement libéral qui a créé cette dernière commission.

"Si l'on avait accepté la réciprocité, dit M. King, il n'y aurait pas de problème des provinces maritimes à l'heure actuelle. Il y a un grand marché naturel à vos portes, marché sur lequel vous pourriez entrer si ce n'eût été le vieux cri faux des tories sur la déloyauté et l'annexion. Cela a eu une répercussion déplorable sur tout le pays en général, mais surtout dans les provinces maritimes.

M. King a déclaré qu'à la suite de sa tournée dans les provinces de l'Ouest, il était en mesure de prédire une victoire libérale aux prochaines élections.

Bob Rogers aurait voté contre son parti dans l'affaire des terres scolaires

Montréal — Dans un grand discours prononcé à l'Annonciation, M. Bourassa a exposé longuement la question des terres scolaires de l'Alberta qui s'est présentée à la dernière session fédérale: la demande de M. Brownlee à M. King, le contrat intervenu entre Ottawa et le gouvernement d'Edmonton, sa quasi-ratification par la législature albertaine, la campagne des journaux orangistes dirigée par MM. Edwards et Hocken, l'intervention et les promesses de M. Bennett, la deuxième visite de M. Brownlee à Ottawa et la ferme attitude de céder devant le fanatisme orangiste et tory.

Cette attitude de M. King, c'est l'une des deux principales raisons de l'appui que lui accordera M. Bourassa. Celui-ci tient cependant à déclarer en toute justice que des députés conservateurs et protestants, d'honnêtes gens à l'esprit droit, auraient voté contre leur parti pour le respect du droit de la minorité catholique et française en Alberta. Par[illegible]ux-ci il désigne son ami M. [illegible] Henry Drayton, le géné[illegible] M. Bob Rogers. Si [illegible] dernier puisse être [illegible] homme politique, [illegible] cette question, une att[illegible] et correcte auprès de son [illegible]

"Mais [illegible] peut voir, ajoute M. Bourassa, quel esprit règne dans les rangs du parti conservateur. A partir de ce jour, ces députés furent exclus des conseils de M. Meighen. Aucun d'entre eux, et ils sont tous ministrables, ne fait partie du cabinet de M. Meighen. Ils gardent encore trop de l'esprit de Cartier et MacDonald."

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson terminé dans quatre ans

Saskatoon, Sask. — Parlant à Saskatoon, M. Meighen a répondu à une série de questions en disant qu'il était en faveur de terminer le chemin de fer de la baie d'Hudson. Il a assuré que ce chemin de fer sera terminé dans quatre ans si son parti est porté au pouvoir.

Il a aussi déclaré de nouveau qu'il est opposé à ce qu'on détermine le tarif du fret par des méthodes différentes dans l'Est et dans l'Ouest.

A Bradwell, le premier ministre a déclaré qu'il sait fort bien que les provinces de l'Ouest sont opposées à un tarif élevé. Mais ce n'est pas non plus ce que demande le parti conservateur. Le parti qu'il dirige ne veut pas d'un tarif prohibitif, mais d'un tarif protecteur pour tous les produits à quelque catégorie qu'ils appartiennent. On ne doit pas juger de la politique du parti par ce qu'un orateur peut dire à Montréal ou à Toronto, mais par une résolution que M. Meighen a lui-même proposée en Chambre. Et cette résolution laisse entendre clairement qu'il veut un tarif qui ne fera que protéger nos différentes industries.

Les nominations ont eu lieu hier dans 21 circonscriptions

Ottawa — Les nominations ont eu lieu hier dans 21 circonscriptions où la loi exige un intervalle de deux semaines entre la nomination et le jour du vote. Ce sont:

Ontario — Algoma East, Algoma West, Fort William, Kenora-Rainy River, Port Arthur-Thunder Bay, Temiskaming Nord, Temiskaming Sud.

Québec — Charlevoix-Saguenay, Gaspé, Pontiac.

Manitoba — Nelson, Selkirk, Springfield, Provencher.

Colombie-Britannique — Cariboo, Comox-Alberni, Skeena, West Kootenay, Yale.

Saskatchewan — Melfort, North Battleford, Prince-Albert, Maple Creek.

Alberta — Athabasca, Peace River, Macleod.

Territoire du Yukon.

M. Meighen s'explique sur la loi des élections en temps de guerre

Régina — M. Meighen a parlé à Melville, Balcarres, Lebret, Fort Qu'Appelle et Régina.

A ce dernier endroit, il a expliqué les raisons d'être de la loi des élections en temps de guerre. Il en est venu à parler de cette question à la suite des récentes déclarations de M. Dunning à ce sujet.

"Au temps de la grande guerre, a dit le premier ministre, un temps est venu où il a fallu décider d'après quel principe nos hommes devaient être enrôlés, si nous devions continuer l'enrôlement obligatoire ou si nous devions discontinuer notre participation."

M. Meighen dit alors qu'une partie importante de notre population, qui n'était arrivée que récemment des pays ennemis, d'Allemagne et de Russie, a présenté une requête au gouvernement pour lui demander d'être exemptée du service militaire. Comme ces gens n'avaient quitté leur pays que depuis peu de temps et qu'ils avaient de la répugnance à aller combattre leurs frères qu'ils avaient quittés, ils ont demandé d'être exemptés de cette obligation. En retour, ils reconnaissaient qu'ils ne pouvaient prétendre au droit de vote pour décider si les autres citoyens du pays devaient ou non s'engager.

Cette demande était raisonnable, dit M. Meighen; elle était naturelle et le gouvernement l'a acceptée en même temps que la suggestion voulant qu'ils ne votent pas dans une élection appelée à déterminer si les autres citoyens devraient s'enrôler.

Le premier ministre dit ensuite que MM. Motherwell et Dunning, ainsi que d'autres orateurs libéraux, tentent de faire du capital politique à leur parti avec cette question et soulever les préjugés des électeurs d'origine étrangère contre les conservateurs lorsque ce sont les étrangers eux-mêmes qui ont proposé qu'il en soit ainsi.

M. Meighen a été reçu avec enthousiasme à Régina, mais son discours a soulevé les commentaires de la foule et il y a eu de nombreuses interruptions.

Le gouvernement Meighen dépense un million par jour en mandats spéciaux

Saint-Jean, N.-B. — M. Mackenzie King a attiré l'attention de ses auditeurs sur le fait que le gouvernement actuel continue encore présentement d'administrer les affaires publiques à l'aide de mandats du gouverneur général, dépensant ainsi les fonds publics sans autorisation du parlement et sans que ce dernier ait examiné ces dépenses. Pourtant le parlement a refusé de voter dans des crédits au gouvernement de M. Meighen et, dans une résolution, il a déclaré que les membres du gouvernement étaient illégalement en fonctions et que le gouvernement n'avait pas le droit d'exister.

"Le montant total qui a été pris dans le Trésor sous l'autorité de ces mandats du gouverneur, au 22 août dernier, dépassait 54 millions de dollars. En d'autres mots, le gouvernement de M. Meighen s'est permis de dépenser les fonds publics au taux de plus d'un million par jour quoique le parlement eut déclaré expressément qu'il n'avait pas le droit à un seul dollar. Il n'y a pas d'exemple dans toute l'histoire de la Grande-Bretagne d'un tel abus de pouvoir, dit M. King."

NOS COMPATRIOTES DE L'ALBERTA ET LA QUESTION DES ECOLES

Un important article de l'"Union", d'Edmonton

Notre confrère l'Union, d'Edmonton, publie dans son dernier numéro l'article suivant:

Dans la présente campagne politique toute la presse de la province de Québec s'occupe de la question des Ecoles Séparées d'Alberta.

Et nous, nous restons silencieux.

Québec doit s'en étonner et beaucoup de nos lecteurs le doivent sans doute faire aussi.

Nous allons donc, pour une fois au moins, nous en occuper et expliquer cette conduite qui, au premier abord, semble assez étrange.

* * *

Nos lecteurs savent toutefois que nous n'avons pas toujours gardé ce silence. Nous les avons, il y a quelques mois, tenus au courant de toute l'affaire, qui date du mois d'avril, du moins publiquement, et du jour où le premier ministre d'Alberta, M. Brownlee, refusa tout à coup d'accepter une clause insérée dans le Bill des Ressources Naturelles.

Nous n'y reviendrons pas.

Depuis lors, nous n'avons pas jugé à propos de reprendre le problème et ne l'aurions peut-être pas fait si nous ne nous étions aperçu que notre silence était mal interprété.

Nos frères du Québec, — et d'ailleurs, — commencent à se demander: "A quoi bon nous battre pour les catholiques d'Alberta, puisqu'ils ont l'air, eux, de ne pas attacher la moindre importance à cette bataille?"

Une lettre que nous avons reçue, il y a quelque temps, nous demandait des renseignements sur ce point et nous faisait observer que les journaux catholiques de langue anglaise semblaient s'entendre dans une conspiration de silence au sujet des Ecoles Séparées d'Alberta.

Or c'est bien là qu'est la triste vérité.

* * *

Nous aussi, laïque, nous avons attendu quelques directives de notre confrère "The Western Catholic", l'organe de l'autorité ecclésiastique dans notre province d'Alberta.

A notre grand regret, nous sommes obligés d'avouer que ces directives n'ont pas été données, et que nous ne savons absolument pas de quel côté nous devons tourner notre force pour obtenir, au prochain parlement, le respect de nos droits en matière scolaire.

La seule explication que nous en puissions trouver est que l'autorité religieuse se désintéressa du problème parce qu'on le considère comme de peu d'importance, que, sans doute, on estime que d'autres écoles, bâties avec l'argent des catholiques seuls, indépendantes du gouvernement, dirigées par des religieux et religieuses, et où il n'y aurait plus de commissaires laïques, seraient la meilleure solution. Reste à savoir si, vraiment, cette solution serait pratique et solide.

* * *

A vrai dire, pour le temps présent, nous ne risquons rien, même si la clause relative à nos écoles n'est pas insérée dans le Bill des Ressources Naturelles. Nous avons eu des preuves de la bienveillance, à notre égard, du ministère provincial actuel. Mais qui nous garantit que dans 10, 20 ou 50 ans nous n'aurons pas affaire à des fanatiques anti-religieux ou anti-catholiques. Nul ne sait le mystère de l'avenir.

* * *

C'est évidemment cette incertitude de l'avenir qui poussa M. Henri Bourassa à plaider notre cause auprès de M. Lapointe, alors chef du parti libéral, et qui, d'accord avec le représentant de l'Alberta au ministère, M. Ch. Stewart, se décida à demander à M. Brownlee l'insertion de la fameuse clause.

Et l'on se souvient que, M. Brownlee l'ayant accepté, l'"Orange Sentinel" en poussa de tels cris que M. Brownlee changea subitement d'idée.

Après quoi on s'en fit une arme, au parlement d'Ottawa, pour renverser le gouvernement libéral, qui avait osé vouloir protéger définitivement l'avenir des Ecoles Séparées dans la province d'Alberta.

La conclusion nous semble fort claire. Nous connaissons ceux qui, à Ottawa, sont les champions de notre cause.

Ne devons-nous pas les soutenir?

M. King prédit une grande victoire libérale

Annapolis Royal — M. Mackenzie King a parlé à Digby et ici. Ici, il a parlé de la vague de libéralisme enthousiaste qu'il dit constater depuis quinze jours. Il a rappelé qu'on a beaucoup parlé lors des élections, il y a une année, de la dépression qui existait en Nouvelle-Ecosse, mais rien dans tout ce qu'on a alors dit ne contenait des informations assez spécifiques pour qu'elles pussent guider le gouvernement. Mais depuis quelques mois, le gouvernement libéral a pris des mesures qui devront avoir pour résultat une législation concrète pour améliorer considérablement les conditions dans les provinces maritimes.

Les libéraux de l'Ouest, de l'Ontario et de la province de Québec, a-t-il dit, sont anxieux de se joindre à leurs amis des provinces maritimes pour démontrer qu'aucune partie du pays n'est plus chère au peuple canadien dans l'ensemble que les provinces de l'extrême est.

"Ne vous y trompez pas, a-t-il dit; de l'ouest à l'est du pays, vous verrez l'une des plus importantes représentations libérales qui aient encore été envoyées à Ottawa." C'est la prédiction du chef libéral sur le résultat des prochaines élections.

Le tarif protecteur de M. Meighen

Aberdeen, Sask. — "L'étranger qui vient s'établir chez nous et qui prend toutes les charges de la citoyenneté britannique mérite d'avoir tous les droits de la citoyenneté britannique." C'est ce que M. Meighen a déclaré, alors qu'il parlait de déclarations faites au pique-nique de Lennox où des orateurs conservateurs auraient dit que les étrangers ne doivent pas avoir droit de vote avant un certain nombre d'années. M. Meighen dit n'avoir rien entendu de semblable pendant qu'il fut présent à cette manifestation ontarienne. D'ailleurs, même si cela eût été dit, on ne peut le tenir responsable de toutes les déclarations qui se font au pays. Il ne se reconnait responsable que de ses propres déclarations et de celles de ses ministres parce qu'elles engagent le cabinet.

Parlant de la réduction du tarif, M. Meighen dit qu'il aurait été préférable de le réduire sur les habits plutôt que sur les autos, si on voulait vraiment soulager le contribuable. Mais à quelqu'un qui le lui demandait, M. Meighen a déclaré que le tarif ayant maintenant été réduit, il ne lui serait pas possible de le restaurer parce que cela a déjà été fait par M. King.

Le premier ministre a aussi défendu la personnalité du ministre des chemins de fer, M. Black, de la Nouvelle-Ecosse, contre les attaques de certains libéraux de l'Ouest.

Parlant de la nécessité d'un tarif protecteur, M. Meighen s'est vu interrompre par un auditeur qui lui demandait qui il voulait protéger. "Nous protéger nous-mêmes, protéger nos marchés", dit M. Meighen. "Vous protégez les capitalistes, a alors ajouté l'interrupteur. Pourquoi ne protégez-vous pas les travailleurs?"

"Quatre-vingts pour cent des travailleurs canadiens seraient aux Etats-Unis si ce n'était du tarif protecteur", a répondu le premier ministre.

MM. Dunning et Rivet viennent faire la campagne au Manitoba

L'hon. C.-A. Dunning, ministre des chemins de fer dans le gouvernement King, est venu de Régina pour faire la campagne électorale au Manitoba. Il parlera aujourd'hui à Winnipeg.

L.-A. Rivet, ancien député d'Hochelaga, parlera en faveur du parti libéral dans quelques-uns des centres français du Manitoba: à Saint-Boniface le 2 septembre, puis à Sainte-Rose du Lac, à Saint-Eustache et à Saint-Jean-Baptiste. Il parlera également le 2 septembre à Winnipeg, en faveur de J.-T. Thorson, le candidat libéral dans Winnipeg Centre-Sud.

DOUVRES — Otto Vierkoeten, un Allemand, a traversé la Manche à la nage lundi en 12 heures 40 minutes, battant de près de deux heures le record de Gertrude Ederle.

LONDON, Ont. — Le lieutenant-colonel Claude Brown, catholique en vue de London, Ont., a été choisi directeur suprême des Chevaliers de Colomb au Canada, pour succéder à l'hon. Georges Boivin, récemment décédé.

La LIBERTÉ commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton

MAGALI

par M. DELLY

UN DIFFEREND SCOLAIRE DANS LA CAPITALE

Le choix des institutrices catholiques de langue anglaise à Ottawa

Ottawa—Un différend nouveau vient de s'élever, dans les écoles séparées d'Ottawa. Les commissaires d'écoles de langue française diffèrent complètement d'opinion avec les commissaires d'écoles catholiques de langue anglaise, sur le choix des institutrices, dans les écoles anglaises. Les commissaires de langue anglaise ont adopté une résolution unanime favorisant le choix des Soeurs Grises de l'Immaculée-Conception de Pembroke, pour enseigner dans les écoles irlandaises.

Les années précédentes, les institutrices des écoles séparées anglaises avaient été fournies par les RR. SS. Grises de la Croix d'Ottawa; mais pour rétablir l'unité, dans l'esprit de la communauté, le Souverain Pontife a accordé à la communauté des Soeurs Grises de se séparer en deux groupes, le groupe français et le groupe irlandais.

Plusieurs religieuses de cette communauté ont passé au diocèse de Pembroke, sous la direction de Mgr Michael-P. Ryan, et ce sont ces religieuses que l'on voudrait engager pour enseigner dans les écoles d'Ottawa.

Les membres canadiens-français de la commission scolaire prétendent qu'il a déjà été convenu que les Soeurs irlandaises qui se séparaient de la communauté des Soeurs Grises ne seraient pas réengagées. Pour aucune considération, les commissaires de langue française ne veulent revenir sur leur décision. M. Genest, président, et les autres membres français de la Commission scolaire, prétendent avoir, pour refuser aux Soeurs Grises de Pembroke, les Soeurs irlandaises qui sont restées attachées à la communauté d'Ottawa, ou les Soeurs de langue anglaise de n'importe quelle autre communauté, ou n'importe quelle institutrice de langue anglaise.

M. Meighen a fini sa tournée de l'Ouest

A Winnipeg, jeudi, le premier ministre Meighen a renouvelé son défi à l'hon. M. King. Il s'est écrié, au cours de son discours où il a discuté la question de la légalité de son ministère: "Qu'ils prouvent donc qu'un seul de nos actes est illégal parce que notre gouvernement n'est pas légalement constitué. S'ils y réussissent, je suis prêt à démissionner comme chef du parti conservateur."

Un arrêté ministériel passé par le gouvernement peut être soumis aux tribunaux, dit M. Meighen. Si le gouvernement n'était pas légalement constitué, les tribunaux déclareraient cet arrêté nul et sans effet.

M. Meighen a fait l'éloge de l'hon. Robert Rogers, qui était sur l'estrade avec les autres candidats conservateurs de Winnipeg. Il a parlé du chemin de fer de la Baie d'Hudson, de la réévaluation des terres et de la pension pour les vieillards.

Le premier ministre est parti pour l'Est dimanche matin.

Moins de moissonneurs que de coutume

Il vient beaucoup moins de moissonneurs cette année que de coutume et il est possible que la rareté de la main-d'oeuvre se fasse sérieusement sentir en certains endroits. La moisson n'est pas terminée dans l'Ontario et d'autre part le travail est abondant dans l'Est. Dans beaucoup de centres les excursionnistes qui se sont présentés n'étaient pas assez nombreux pour les trains organisés par les chemins de fer, ce qui contrastait avec l'état de choses des années précédentes.

EDMONTON — L'Association canadienne des bonnes routes tiendra son 13me congrès à Edmonton les 28, 29 et 30 septembre.

VOYAGE DE LA SURVIVANCE FRANCAISE

Il partira de Winnipeg le 18 décembre — Les excursionnistes auront le choix des lignes — Le Canadien National et le Pacifique Canadien organiseront chacun un convoi spécial

Lors du récent Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, il avait été décidé, on le sait, d'organiser pour l'hiver un nouveau voyage de la Survivance française dans l'Est. On n'a pas oublié le magnifique succès de l'excursion de l'an dernier, due à l'initiative de nos compatriotes de la Saskatchewan. Cette année, l'organisation en a été confiée au Manitoba, mais la Saskatchewan et l'Alberta y prendront une part très active et ce sera vraiment une manifestation nationale de tout l'Ouest canadien-français.

Depuis plusieurs semaines l'exécutif de l'Association d'Education est en pourparlers avec le Canadien National et le Pacifique Canadien. Pour faciliter le voyage au plus grand nombre possible de nos compatriotes de toutes les parties de l'Ouest, il a accepté les offres des deux compagnies. Celles-ci s'engagent à organiser un train chacune. Les deux convois suivront le même itinéraire et le même horaire, et le prix sera le même sur les deux lignes.

Le départ de Winnipeg est fixé au samedi 18 décembre, à une heure de l'après-midi et le voyage officiel, après la visite de la province de Québec, prendra fin à Montréal, la veille de Noël au matin. Les excursionnistes reviendront individuellement et leur billet de retour sera valable pour une durée de trois mois.

L'itinéraire comporte des arrêts et des réceptions aux endroits suivants: Winnipeg, Sudbury, Ottawa, Montréal, Saint-Jean, Nicolet, Québec, Cap de la Madeleine, Trois-Rivières, Shawinigan Falls, Montréal. Le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré se fera de Québec, le 23 décembre, par tramways spéciaux.

Cet itinéraire pourra subir quelques légères modifications. Dans quelque temps nous serons en mesure de donner des détails plus complets.

M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education, et M. P.-E. Gagnon, représentant du Pacifique Canadien, partiront vendredi pour l'Est, où ils feront les arrangements nécessaires.

LE SENATEUR DAVID EST MORT

Le célèbre journaliste, littérateur et homme politique était âgé de 86 ans

Montréal — M. le sénateur L.-O. David est mort à la résidence de son gendre, M. Arthur Vallée, avocat, 325, Chemin Sainte-Catherine.

Le sénateur Laurent-Olivier David est né au Sault-au-Récollet le 24 mars 1840. Il était le fils du major Stanislas David et d'Elisabeth Tremblay. Il a fait ses études au collège de Sainte-Thérèse et fut admis au barreau en 1864. Il forma une société légale avec M. J.-A. Mousseau, devenu plus tard premier ministre de la province puis juge sous le gouvernement Mackenzie. M. David a été traducteur des débats et fonctionnaire aux Communes. Il fut candidat libéral dans la division d'Hochelaga pour la Législature en 1867 et en 1875, puis candidat pour un siège aux Communes en 1878, mais fut défait à chacune de ces élections, de même qu'en 1891 dans Montréal-Est. Mais il fut député de cette division à la Législature de 1886 à 1890, ayant défait le procureur général Taillon. Il fut nommé greffier de la ville de Montréal en 1892, poste qu'il a occupé jusqu'en 1919, alors qu'il prit sa retraite.

M. David a été président de la Société Saint-Jean-Baptiste de 1887 à 1892. C'est à cette époque qu'on a construit le Monument National. Il fut appelé au Sénat en 1903 pour représenter la division des Mille Iles. Ayant commencé à faire de la politique comme conservateur, il s'était rallié au parti libéral sous Dorion, Holton et Laflamme.

Pendant la plus grande partie de sa vie, M. David fit du journalisme et fonda plusieurs journaux. Il n'était qu'étudiant alors qu'il fonda le "Colonisateur". En 1870, associé à MM. Mousseau et Desbarats, il fonda l'"Opinion Publique" dont il fut le rédacteur en chef. En 1874, il se joignit à M. Beausoleil et fonda le "Bien Public". Il a ensuite publié la "Tribune".

M. David est l'auteur de plusieurs travaux historiques et littéraires. Parmi ses oeuvres on cite ses "Biographies et portraits", "Les Patriotes de 1837-38", "Mes contemporains", "Les deux Papineau", "L'Union des deux Canadas", "L'Histoire du Canada" (1867-1887), "Des mélanges historiques et littéraires", "Les gerbes canadiennes", "Le drapeau de Carillon", "Laurier et son temps", "Au soir de la vie".

M. David était membre de la Société Royale, chevalier de la Légion de Montcalm.

M. David épousa en premières noces Mlle Albina Chénet, en 1868, qui décéda en 1887. M. David se remaria en 1892 avec Mlle Ludivine Garceau, décédée en 1918.

Lui survivent, neuf de ses onze enfants et quarante petits-enfants. Ses enfants vivants sont Mme Vve Soubeau-Rainville, Mme L.-J. Lemieux, femme du docteur L.-J. Lemieux, agent de la province de Québec à Londres; Mme R. P. Clerk, Mme Arthur Vallée, Mme J.-W.-A. Savard, femme du docteur J.-W.-A. Savard, inspecteur général du Service provincial d'hygiène, de Québec; Mme J.-O. Clément, Mme Paul Rainville, Mlles Olive et Pauline David et M. Athanase David, secrétaire de la province de Québec.

ECHOS D'EUROPE

Le gouvernement français impose des restrictions

Paris — La nation française a été officiellement informée que le temps de la pénitence depuis longtemps annoncé comme condition inévitable de la stabilisation financière, était enfin venu. Les restrictions arrêtées par le gouvernement imposeront nécessairement l'épargne à toutes les classes et la restriction qui sera la plus vivement ressentie sera l'abstinence de pain frais.

La suppression du pain frais avec sa croûte croustillante, fort appréciée par les étrangers, constitue la principale restriction du nouveau régime décrété par le gouvernement. Cette ordonnance réduira la consommation de la farine au point de comprimer l'importation de la farine étrangère de vingt pour cent.

Les autres mesures d'économie décrétées par le gouvernement comprennent un contrôle rigoureux des prix de gros et de détail, ainsi que l'élimination des intermédiaires autant que possible, et réduisent le menu des restaurants à deux mets de résistance par repas.

On croit que les nouveaux règlements affecteront peu la classe ouvrière qui consomme en majeure partie du pain fait de farine non blutée au lieu du pain blanc que l'on sert dans les restaurants et les grandes maisons.

Le coup d'Etat en Grèce

Athènes — Le dictateur Pangalos, qui vient d'être déposé par le coup d'Etat, est arrivé à Athènes sous bonne garde. Il sera accusé d'avoir inauguré le régime de tyrannie qui existe en Grèce depuis huit mois, dit une déclaration du gouvernement provisoire, et il sera jugé par un tribunal national comme celui qu'il présida en 1922 lorsque des sentences de mort furent rendues contre le général Gounaris et cinq autres officiers qui furent tenus responsables des défaites grecques en Asie mineure. D'autres ministres seront aussi traduits devant ce tribunal.

Toutes les personnes qui furent arrêtées sous le régime Pangalos, sous l'accusation d'avoir conspiré contre le gouvernement, ont été libérées.

Abd-el-Krim partira pour l'exil le 3 septembre

Paris — Abd-el-Krim passera par Marseille pour se rendre à l'île de la Réunion, dans l'océan indien, où il sera exilé pour le reste de sa vie. Il s'embarquera de Marseille le 3 septembre.

Le chef riffain vit très simplement depuis qu'il est prisonnier des Français. Comme il ne fait aucun autre exercice que ses promenades dans le parc qui entoure la demeure où il est gardé, il a pris du poids et n'a plus rien de l'apparence qu'il avait lorsqu'il commandait ses troupes contre les Français et les Espagnols.

Krim paraît accepter son sort avec résignation. Il ne se plaint pas, se contentant de dire que c'était écrit. Au contraire, son frère Mohammed ne se résigne pas à se voir exiler dans une petite île éloignée de toute civilisation et il déclare qu'il ne se serait pas rendu s'il avait su quel sort on lui aurait imposé. Il accuse les Français de les avoir trahis.

On croit que Krim écrit ses mémoires, car il dicte tous les jours pendant une heure à son secrétaire.

Conseil de la S. D. N.

Genève — La 41me session du conseil de la Société des Nations s'ouvrira le 2 septembre sous la présidence du Dr Edouard Benes, ministre des affaires étrangères de la Tchécoslovaquie. Le clou de la session sera le rapport sur la réorganisation du conseil.

Pour un dollar

Les agences de voyages américaines, pour inciter leurs clients à venir faire un petit tour en France, ont dressé diverses listes des marchandises, plaisirs, etc., qu'un Yankee peut se procurer à Paris moyennant un simple dollar.

Voici une de ces listes qu'un de nos confrères publie:

"Pour un dollar, un Américain, en visite à Paris, peut avoir: quatre gallons de bière ou deux gallons de vin, une bouteille de cognac, une bouteille de champagne, le meilleur fauteuil à la Comédie-Française, un excellent dîner pour deux personnes, une promenade de 30 kilomètres en taxi et le plus élégant chapeau de paille.

"Il peut également, pour cette somme, se procurer deux livres de viande de première qualité, trente livres de pain et trente livres de pommes de terre.

"Pour un dollar, il pourra également parcourir en première classe une distance de 80 milles en chemin de fer."

Heureux Américain!

Mais pourquoi faut-il que parfois il abuse!

Compliment

Un monsieur marche dans la rue derrière une dame qui est assez jolie, mais dont le dos laisse un peu à désirer.

— Madame, lui dit-il poliment, vous perdez quelque chose!

La dame, se retournant:

— Quoi donc, monsieur?

Lui, d'un air aimable:

— Vous perdrez, madame, à ne pas être vue de face.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le dimanche 29 août, les Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher No 2450 s'étaient donné rendez-vous dans la belle paroisse de Sainte-Anne des Chênes, où les Chevaliers de l'endroit furent des hôtes admirables dans un pique-nique fraternel qui remporta un grand succès à tout point de vue. Il y en avait de partout, entre autres de Lorette, Richer, La Salle, Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Adolphe, St-Norbert, Saint-Pierre, Saint-Boniface, South Junction et Winnipeg.

La journée débuta par l'assistance à la grand'messe, célébrée par le R. P. Brassard, O.M.I., vicaire de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg. Sous l'habile direction de M. J.-A. Hébert, la messe en mi bémol de Dubois fut exécutée par le choeur de chant des Chevaliers, admirablement secondés par le précieux concours de Mme E. Bélair et de Mlle Yvonne Thibault. Mme Louise Thibault tenait l'orgue avec sa maîtrise habituelle.

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Roberge, C.SS.R., curé de la paroisse de Sainte-Anne qui, dans une allocution de haute portée, souhaita une sympathique bienvenue aux Chevaliers et traita de la charité chrétienne, un des grands principes de l'ordre.

Le dîner fut pris dans le pavillon de la paroisse décoré aux couleurs vives pour l'occasion, et où de belles fleurs des champs ornaient les tables à profusion. Un service de premier ordre fut donné par d'aimables dames de la paroisse qui causèrent une agréable surprise en servant une soupe aux légumes. En fait de digestif, sous la direction du joyeux Norbert Juiras, les vieilles chansons canadiennes furent chantées en choeur avec beaucoup de brio. Il y eut des déclamations en intermèdes.

Des discours furent prononcés par M. J.-E. Arpin, député d'état de l'ordre au Manitoba, et M. le Dr J.-J. Trudel, grand chevalier du conseil Provencher. Ils exposèrent d'une manière générale le but, les aspirations et les grands gestes de l'ordre.

Les amusements furent nombreux et de magnifiques prix furent distribués aux heureux gagnants des courses, du tir au câble et de la partie de balle au camp. Un joyeux entrain ne cessa de régner jusqu'à l'heure du départ.

Des remerciements sincères sont offerts de tout coeur au R. P. Roberge, aux Chevaliers et à la population de Sainte-Anne pour l'accueil chaleureux et la grande hospitalité dont ils ont fait preuve. Ce fut une belle et agréable journée dont on parlera souvent.

La Cie des Messageries du Pacifique Canadien

Après une période de quarante-quatre années au cours de laquelle elle a progressé de pair avec le pays dont elle a grandement aidé le développement, la Cie de Messageries Dominion Express cessera d'être connue sous ce nom. A partir du 1er septembre prochain, conformément à une loi passée à la première session du 15lme Parlement du Canada, la grande organisation de messageries canadienne, dont les ramifications s'étendent dans toutes les parties du monde, portera le nom de "Messageries du Pacifique Canadien" ou, en anglais, "Canadian Pacific Express".

C'est ainsi que l'on verra disparaître des vitrines de bureaux, des innombrables voitures de livraison, de la papeterie, des étiquettes, etc., l'écusson et le nom si répandus de la Dominion Express. A leur place l'on verra désormais l'écusson traditionnel du Pacifique Canadien, surmonté du castor, emblème de l'industrie, et portant les mots "Canadian Pacific Express".

Le but de ce changement est de relier encore plus étroitement le service des Messageries avec la puissante compagnie de transport dont les services de chemins de fer, de bateaux, d'hôtels et de télégraphes sont aujourd'hui connus dans le monde entier et font la plus grande gloire du Canada.

A l'occasion de ce changement, la compagnie de messageries a publié, dans les deux langues, une très jolie et très artistique brochurette illustrée donnant l'historique de sa fondation, de son développement, de ses difficultés et de ses succès. C'est un petit ouvrage très bien fait, que l'on lira certainement avec le plus grand intérêt. Il est distribué à profusion partout où la Compagnie fait des affaires et l'on peut aisément en obtenir un exemplaire en s'adressant à ses bureaux.

Bien que la Dominion Express fut incorporée en 1873, ce n'est qu'en 1882 qu'elle commença ses opérations sur le réseau de l'Ouest du Pacifique Canadien. C'est à cette époque que M. Van Horne s'assura les services de la compagnie nouvelle, dont le président était M. G.-A. Kirkpatrick, plus tard Sir George Kirkpatrick, lieutenant-gouverneur de l'Ontario. M. W.-S. Stout en était le surintendant. Il en est aujourd'hui le président.

Cette compagnie suffisait amplement à des besoins locaux, mais ses fondateurs estimèrent bientôt que, dans l'intérêt de la communauté, ils devaient en faire une entreprise plus importante, avec une organisation et un capital assez puissants pour, avec le temps, l'étendre dans tout le pays et même à l'étranger. L'extension prodigieuse prise par cette organisation, dont les débuts furent si modestes et dont la sphère d'activité est aujourd'hui le monde entier, sa splendide réputation de promptitude et d'honnêteté, témoignent chaque jour de la sagesse et de la vigueur du plan d'action dressé par M. Stout et suivi par lui depuis plus de quarante ans. Il eut avec ses collaborateurs une rude lutte à soutenir. Il leur fallait non seulement effectuer le trafic des marchandises, mais le créer, ouvrir aux produits canadiens des marchés canadien et étrangers. La croissance de la Dominion Express au cours du dernier quart de siècle marque une phase des plus intéressantes du développement du Canada. Et l'oeuvre accomplie par ceux qui dirigèrent ses destinées est un sujet de juste fierté pour tous les Canadiens.

L'ami de tous ceux qui souffrent — L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est un remède précieux pour tous ceux qui souffrent. Elle inspire confiance et réalise sa promesse en adoucissant partout la douleur. C'est un liniment auquel rend grâce la moitié d'un continent. Il est en vente partout et on le trouve où on le demande.

M. Armand Lavergne candidat conservateur dans Montmagny

Québec — M. Armand Lavergne, avocat, a accepté la candidature conservatrice que les conservateurs de Montmagny lui ont offerte. Il a été choisi à la convention conservatrice du comté de Montmagny, en présence de M. L'Espérance.

M. Lavergne a parlé longuement. Il a expliqué que, d'origines libérales, il appuie la politique tarifaire de M. Meighen parce qu'il croit que c'est la seule politique nationale. Quant à la question constitutionnelle actuellement discutée, M. Lavergne veut défendre les droits du représentant du Roi au pays. Il voit dans le maintien de ses droits la sauvegarde de nos libertés.

M. Lavergne fait allusion à l'histoire de la guerre et rappelle la campagne faite contre la conscription par le groupe des nationalistes. Il salue M. Bourassa comme un de ses amis dont il ne partage pas toutes les idées, mais dont il reconnaît les principes. Suivant lui, la différence entre M. Bourassa et lui-même c'est que le premier ne veut pas qu'il y ait envoi de troupes en dehors du pays sans que le parlement soit consulté, alors que lui-même veut que le peuple soit consulté.

Au sujet des écoles de l'Alberta, M. Lavergne dit que s'il y a des orangistes dans le parti de M. Meighen, il y a aussi des méchants dans le parti de M. King.

Entre amis

— Ce pauvre Z..., je ne savais pas qu'il fût veuf. Et depuis quand ce malheur lui est-il arrivé?

— Depuis la mort de sa pauvre femme.

Approvisionnements nouveaux en demande — Partout où l'Huile Eclectrique du Dr Thomas a été introduite, on en a commandé des approvisionnements de plus en plus considérables, ce qui prouve que partout où va cette huile excellente, elle démontre sa puissance. Quelle que soit la latitude où elle se trouve, son efficacité est toujours la même. Elle est mise sous sa forme la plus commode en bouteille et on peut la porter sans crainte de la briser.

VOLUME XIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 1 SEPTEMBRE 1926 — NUMERO [illegible]

Nous devons avoir pour maxime de ne jamais nous étonner des difficultés présentes non plus que d'un vent qui passe. La vicissitude des choses est grande et le temps change tout.

S. VINCENT DE PAUL.

LA LIBERTÉ

[illegible] pour le bien, la vi[illegible] [illegible] Dieu [illegible]

LAMARTINE.

PREPARONS L'AVENIR

Le premier septembre ramène la rentrée des classes. Même en temps d'élections, certains problèmes, pour n'être pas de ceux que l'on discute sur les tréteaux politiques, n'en gardent pas moins leur pleine valeur et leur actualité. L'un de ces problèmes est l'éducation de nos enfants.

Du soin apporté au premier développement intellectuel des jeunes dépend pour une grande part non seulement leur succès dans la vie, mais encore le plus ou moins d'influence de notre race pour l'avenir. Comme le répétait Mgr Camille Roy au récent Congrès Eucharistique de Chicago, la survivance française est avant tout une question d'instruction.

La première obligation des parents est de voir à ce que leurs enfants fréquentent régulièrement l'école et en retirent tout le bénéfice possible. Il est essentiel, tout d'abord, de les envoyer dès l'ouverture des classes. Les élèves qui n'arrivent que plusieurs semaines après les autres sont fatalement exposés à tenir le dernier rang et à se décourager — sans compter qu'ils deviennent une cause de dérangement et de retard pour leurs camarades plus avancés.

Les parents qui comprennent leurs devoirs ne manquent pas aussi de seconder de toutes façons le travail du maître ou de la maîtresse. Ils savent faire valoir l'importance de l'étude et des années d'école par un mot d'encouragement dit à propos et par l'intérêt qu'ils manifestent pour le travail des enfants. Ils veillent surtout à ce que les devoirs donnés pour être faits à domicile soient l'objet de tous les soins voulus et que les leçons soient bien apprises.

Est-il besoin de dire que notre langue devrait être l'objet d'une attention toute spéciale de la part des parents? Le temps que l'on peut y consacrer à l'école est assez court. Aussi est-ce de ce côté surtout que doit se porter le travail supplémentaire à la maison. Tous nos compatriotes le savent par expérience, leurs enfants risquent peu de ne pas acquérir une connaissance suffisante de l'anglais. Par contre, pour savoir le français, ils ont besoin de l'étudier sérieusement et de bonne heure.

L'exemple joue un rôle primordial en matière d'éducation. Il ne faut guère s'attendre à trouver des enfants portés vers l'étude dans les familles où les parents manifestent de l'indifférence pour l'instruction, lisent à peine un journal et n'ouvrent jamais un livre. On se plaint que les garçons, en général, se montrent moins studieux et obtiennent moins de succès que les filles. L'une des principales raisons n'en serait-elle pas que nos petits hommes mettent inconsciemment en action les idées de plus d'un père de famille qui s'imagine que les études intéressent surtout les femmes? C'est un préjugé trop répandu qu'une instruction un peu avancée n'a pas sa raison d'être pour les jeunes gens qui se destinent aux travaux de la ferme. On oublie que le but des études n'est pas seulement l'acquisition d'un bagage de connaissances plus ou moins utilitaires. Par l'exercice discipliné des facultés de l'élève, elles développent l'intelligence qui est nécessaire dans toutes les carrières, dans l'agriculture aussi bien que dans le commerce et l'industrie. Ce sont toujours les plus alertes d'esprit qui savent le mieux découvrir l'occasion avantageuse, améliorer leurs cultures et se soustraire à la paresseuse routine.

A la campagne comme à la ville, nous avons besoin non seulement de citoyens probes et chrétiens, mais d'hommes assez instruits pour exercer une action directrice dans leur milieu et surtout pour ne pas laisser entre des mains étrangères la conduite de nos propres affaires municipales et scolaires. Ces chefs intelligents et patriotes, la petite école peut nous les préparer, mais à la condition que les parents collaborent à l'oeuvre du maître et éveillent les légitimes ambitions des enfants.

Donatien FREMONT.

LES MISSIONS DU MACKENZIE

Le R. P. Joseph Guy, O.M.I., chargé d'affaires des missions indiennes du gouvernement fédéral, parle de sa visite des missions sur le fleuve Mackenzie

De retour d'une visite dans les missions du Mackenzie, le R. P. J. Guy, O.M.I., professeur de l'Université d'Ottawa et chargé d'affaires des missions indiennes auprès du gouvernement fédéral, a passé quelques heures au presbytère du Sacré-Coeur, en route pour Ottawa.

Le R. P. Guy parle avec grande admiration des merveilles apostoliques constatées au cours de sa visite des missions échelonnées sur les deux rives du fleuve Mackenzie.

Le voyage d'été s'effectue maintenant dans des conditions de confort qui contrastent considérablement avec les moyens de transport d'il y a quelques années et même avec ceux de la saison d'hiver.

D'Edmonton, la première partie du trajet, soit 300 milles, est en chemin de fer; 24 heures sont requises pour conduire les passagers à Waterways, terminus de l'Alberta and Greater Waterways Railway. A la mission de Mc Murray, située à trois milles de Waterways, le Révérend Père fut hébergé chez le R. P. Laffont, O.M.I., durant une couple de jours, en attendant le bateau "Athabasca River" qui devait le conduire, par la rivière la Paix, le lac et la rivière Athabasca, au portage de Smith Landing. Un arrêt de quelques heures à la mission de la Nativité du Fort Chipewyay permit de voir une belle école indienne en pleine activité. Cette mission, celle de Mc Murray, de Fond du Lac et de Fitzgerald appartiennent au Vicariat de l'Athabasca, et ce n'est qu'après un portage de 16 milles, non en charrette à boeufs, comme au temps jadis, mais en automobile, que la ligne des Territoires du Nord-Ouest est franchie.

Le vicariat du Mackenzie s'ouvre tout grand devant les yeux du voyageur. Fort Smith commence la série des missions, avec sa belle église toute neuve, son école du jour et son hôpital dirigés par les Soeurs Grises de Montréal, et la résidence des missionnaires. A quelque 25 milles la ferme Saint-Bruno est exploitée en vue d'approvisionner en beurre et viande les diverses missions du vicariat.

Deux cents milles plus loin, sur le Grand Lac des Esclaves, la mission de Résolution, siège épiscopal du Vicariat, se détache comme la plus importante du district avec l'évêché, la cathédrale (de construction récente) et l'école Saint-Joseph. Cette mission, pourvue d'un personnel très intéressant de frères convers, semble être la pourvoyeuse des diverses missions, surtout en raison du moulin situé à quelques milles et qui fournit tout le bois nécessaire pour les nombreuses constructions du Vicariat.

Après 75 milles sur les eaux calmes du Grand Lac des Esclaves, un arrêt de vingt minutes permet de saluer le missionnaire de la rivière aux Foins. Trente-cinq milles plus loin, c'est l'entrée dans le fleuve Mackenzie qui à cet endroit, sur un parcours de 40 milles, se précipite vers le nord à une grande allure. Les missions de Notre-Dame de la Providence (église neuve, école indienne, résidence des Pères), de Simpson (église construite l'an dernier, hôpital, école du jour, résidence des missionnaires), de Wrigley, de Norman, de Good Hope, de la Rivière Rouge arctique sont successivement visitées, toujours avec émotion et intérêt, car les souvenirs qu'ils évoquent vont si droit à l'âme.

Enfin au septième jour, à 2,100 milles d'Edmonton, le but du voyage est atteint, le bateau entre triomphalement à Aklavik, dernier poste des missions et centre de traite pour les Esquimaux. Depuis trois ans une résidence pour les missionnaires et une école indienne ont été érigées. Dix-huit enfants des tribus des Loucheux et des Esclaves, tous bien éveillés et pétillants, commencent leur "cours" sous la direction des Soeurs Grises. Un hôpital est en voie de construction.

L'avenir s'annonce prospère pour cette nouvelle mission. D'ailleurs elle n'a qu'à suivre les traces de ses aînées pour qu'il en soit ainsi.

En effet, durant les vingt-cinq années d'épiscopat de Mgr Breynat, avec des moyens limités et malgré des difficultés inouïes de transport (Cf. "Aux Glaces Polaires" et "Apôtres Inconnus") le succès de l'effort apostolique est prodigieux. Un évêque, 21 prêtres, 26 frères convers et 40 Soeurs Grises se dévouent d'une manière héroïque et surtout efficace dans 14 missions, trois écoles-pensionnats et deux hôpitaux pour une population de 4,500 Indiens catholiques disséminés sur un territoire de plus d'un million de milles carrés.

Les Anglicans, qui ont essayé à quelques endroits d'implanter leur doctrine, semblent perdre du terrain. L'évêque a démissionné, des ministres (deux cette année) abandonnent la partie en avouant, comme l'un d'entre eux le faisait au R. P. Guy: "Les catholiques ont la haute main au point de vue religieux dans le district du Mackenzie." Le fait est que les six-septièmes de la population appartiennent à notre sainte religion, et Dieu aidant, la totalité des Indiens passera dans les rangs catholiques avant longtemps.

Le R. P. Guy, qui a pourtant visité presque toutes les missions indiennes de l'Ouest, semble avoir été particulièrement frappé de l'organisation et du fonctionnement de celles du Mackenzie. Grâce à la bienveillante invitation de Mgr Breynat, il a appris à les connaître davantage et il espère les faire aimer davantage par toutes les âmes qui s'intéressent aux oeuvres apostoliques.

Le R. P. Guy nous a quittés pour retourner dans l'Est.

TRIBUNE ELECTORALE

A propos d'un article

Saint-Boniface, le 28 août 1926.

Cher monsieur,

Quelques-uns de nos amis nous ont fait part de leur bien vive indignation à l'endroit de votre article du 25 août. L'ayant lu et ne l'ayant guère trouvé répréhensible, nous nous sommes efforcés de les calmer. Nous ne nous vanterons pas d'y avoir complètement réussi.

Quant à nous, vos amis, nous avons tout au plus regretté que cet article nous rende un peu plus difficile la tâche de cacher au public des penchants politiques que, par pure amitié pour vous, nous aurions voulu qu'il ignorât toujours. Le public est juge si sévère, parfois, et nous voudrions tant qu'il ait une toute autre opinion de vous ou qu'au moins il n'ait pas l'occasion de s'en former du tout.

Ceux qui ont vu en cet article une incitation à voter pour M. Beaubien, dans Provencher, ont trouvé cela tout naturel, mais pas autant ceux qui ont cru qu'il pouvait aussi favoriser un tenant de Meighen, celui-ci fût-il Canadien français. Ils se sont trompés et vous serez sans doute le premier à regretter qu'on ait pu tellement mal interpréter vos paroles.

Nous avons alors bien regretté de ne pas avoir en plus, ou au lieu de la Liberté, un journal qui nous servirait de temps à autre un bon petit article tout poupin, l'air tout chose et qu'on pourrait mal interpréter aussi, mais tout autrement que ne le font nos amis et qui leur plairait à ces chers amis, tout comme celui qu'ornait votre signature plaît bien un peu à quelques-uns (oh! pas nombreux!) qui oublient ce qu'ils ont juré en 1917, à moins qu'ils ne l'aient pas juré du tout, et ce serait alors bien plus grave.

On dit, Monsieur le Rédacteur, que les politiciens ne tiennent pas leurs promesses. Pourquoi les tiendraient-ils si l'électeur ne tient pas les siennes? Et vous savez, n'est-ce pas, ce que nous avons promis à Meighen lors du grand carnaval qu'il organisait en 1917, alors qu'il osait ce que M. Borden même n'osait pas, alors qu'il sabotait la constitution, car c'est bien la constitution, n'est-ce pas, qui garantit aux citoyens voix à la gouverne du pays, et voix comptant pour une comme toute autre et ne pouvant être annulée par aucune voix fictive. Alors qu'il organisait ce hideux sabbat d'invectives, de calomnies, de vilenies contre nous, sabbat tel que nous ne pourrions l'oublier en cent ans, le coupable apprendrait-il notre langue à la perfection, ornerait-il de crèches de Noël toutes nos églises et nos chapelles, répéterait-il en la meilleure des compagnies les mômeries que Shakespeare fait faire à son Richard III dans la scène de l'Eglise, nous offrirait-il enfin une administration passable ou même excellente, ce qui n'est pas, grands dieux! et ne semble pas devoir être de longtemps.

Monsieur le Rédacteur, nous n'écouterons pas ceux qui prêchent l'oubli des injures rien que parce qu'à eux reviendra une part du profit de cet oubli. Nous ne les écouterons pas et, fussent-ils des nôtres, et bien intentionnés peut-être, nous ne pourrons que les combattre tout comme nous combattrions l'insulteur lui-même.

Dût-il nous en coûter, dussions-nous faire ce qu'en d'autres circonstances nous ne ferions jamais, jamais nous ne permettrons que soit notre représentant quiconque voudra blanchir ce nègre que nous connaissons si bien et que nous ne perdrons pas de vue, soyez-en sûr.

On nous dira que d'autres furent coupables aussi; d'autres coupables, oui. Mais c'est lui qui, de par sa position, fut responsable envers le peuple de ce qui se fit alors. On nous dira qu'il fit selon le désir du peuple. Pourquoi alors dut-il, pour savoir ce qu'il voulait, ce bon peuple, en bâillonner une bonne partie, ameuter, chose toujours facile, une majorité anglo-protestante contre une minorité franco-catholique (peut-être pas parce que telle, mais au moins profitant de ce qu'elle était telle)? Parce que ces moyens hideux étaient les seuls qui pussent faire qu'un peuple confiât le mandat qu'il convoitait à sa grimace ambulante. Les coupables seront toujours des coupables, mais celui qui organisa leurs méfaits, qui les rendit lui-même coupables en tentant leur cupidité, qui ramassa en faisceau les passions mauvaises et mit en jeu tous les intérêts, celui-là doit payer si nous pouvons l'atteindre. Les autres se sont mis à l'abri peut-être, nous n'y pouvons rien, mais celui-là, nous le tenons; il est là, il nous supplie d'oublier, il nous fait répéter par quelques-uns des nôtres (qui le font mal d'ailleurs) que tout cela était nécessaire, de nous mérité, ou bien que cela n'a pas eu lieu, ou que d'autres furent aussi coupables, ou plus coupables, ou seuls coupables, nous n'en croirons rien, rien, nous n'oublierons rien, rien, et vous verrez.

Ceux qui se croient assez de mérites pour nous faire oublier tout cela se trompent lourdement.

Ils n'ont peut-être pas démérité, mais leurs mérites sont trop légers, quoi qu'ils pensent.

Ils ont varié par trop aussi. Meighen ne sait peut-être pas toutes les variations de M. Bernier. Il ne sait peut-être pas l'ardent nationalisme de celui-ci alors que, sans emploi, et cherchant des sympathies. Ce nationalisme dut naturellement s'attiédir quelque peu, lorsque M. Bernier fit son entrée dans la grande mascarade, déguisé en lieutenant-colonel honoraire (on se déguisait beaucoup alors, les uns volontairement, car les temps étaient durs, nous le savons bien, les autres malgré eux car on a la main lourde quand on a si bon droit). M. Bernier pourtant resta quelque peu nationaliste, car il fit tout son service au Canada. Meighen ne sait peut-être pas qu'après la nomination de M. Bénard au Sénat, M. Bernier fut encore quelque peu nationaliste, mais c'est probablement au cas où il en aurait eu vent, et pour l'apaiser, que M. Bernier lui sert, devant des auditoires jaunes (toujours la même vieille méthode, 1917) des petites exécutions d'un Bourassa rapetissé à sa taille et aussi faux que possible.

Nous le discutons nous aussi, Bourassa, certes, entre nous, mais ne nous servons pas de son nom pour allumer dans le coeur de nos compatriotes d'autre race, des passions mauvaises dont pourra profiter notre insulteur.

Monsieur le Rédacteur, nous sommes bien contents que ne soit pas venue de nous la surprise à la bonne foi de la presse indépendante. Nous n'avons pas l'habitude de jouer avec les choses sacrées. Nous ne voudrions pour rien au monde utiliser l'idée de religion ou l'idée de patrie à nos fins particulières, bien qu'éminemment nationales.

Monsieur le Rédacteur, vous nous comprenez très bien, vous êtes de tous nos mouvements, de toutes nos actions; vous n'êtes pas sans vous apercevoir qu'un Canadien français qui oublie 1917 est un phénomène ou un être truqué, artificiel, et vous n'avez sans doute pas voulu militer pour ces derniers. Nous rassurerons donc nos amis et vous tiendrons au courant de leurs dispositions. [illegible]

Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur, à mes sentiments cordialement dévoués.

Marius BENOIST,
Louis-Philippe GAGNON,
N. FOURNIER,
R. BERNIER,
S.-A. NAULT.

Deux mots de réponse à M. Marius Benoist et à ses amis

La sollicitude de M. Marius Benoist à notre égard nous touche au coeur et nous l'en remercions vivement. Qu'un ami véritable est une douce chose! Entreprendre de cacher au public les penchants pervers du directeur de la Liberté est assurément tâche lourde et méritoire. Nous ne sommes pas le moins du monde surpris que le succès n'ait pas répondu complètement aux attendrissants efforts de M. Benoist et de ses jeunes amis.

Ils n'ont pas mieux réussi, disent-ils, à calmer la très vive indignation de leurs amis. Ici encore, notre étonnement n'est pas excessif. La sérénité n'est pas précisément la note dominante de la lettre de M. Benoist, et l'on ne peut donner que ce que l'on a...

D'ailleurs, nous supplions nos excellents amis de ne pas s'en faire à ce sujet. Depuis huit jours nous avons circulé librement à la ville et à la campagne. Nous nous sommes même risqué à parler politique avec des lecteurs de la Liberté qui nous ont paru assez intelligents et personne n'a semblé animé à notre égard des noires pensées que dénoncent M. Benoist et ses co-signataires.

Nos sympathiques correspondants avouent d'ailleurs candidement eux-mêmes n'avoir rien trouvé de répréhensible dans notre article, bien qu'ils regrettent, quelques lignes plus loin, n'avoir pas, "en plus ou au lieu de la Liberté", un journal de meilleure teinte. C'est du moins, croyons-nous, le sens de ce paragraphe (le quatrième).

Regrets superflus, chers amis. Les colonnes de la Liberté ne vous sont-elles pas largement ouvertes, demain comme aujourd'hui, s'il plaît à M. Benoist d'écrire ce "bon petit article tout poupin, l'air tout chose" qui semble déjà frétiller au bout de sa plume?

Nous n'avons rien à dire des opinions politiques et militaristes de nos jeunes amis. Ils y ont droit, comme la Liberté a le droit et le devoir de dire que tout citoyen "doit voter pour le candidat que ses principes, son honnêteté et ses connaissances lui montrent le plus apte à le représenter, à sauvegarder ses droits — et avant tout ses droits religieux et nationaux". C'est un principe juste et que nous maintenons.

Nous n'avons pas fait d'applications personnelles et les Canadiens français du Manitoba ne votent pas seulement dans Provencher et Saint-Boniface, comme semblent le croire nos correspondants et leurs amis.

Quant à la bonne foi et au patriotisme de la Liberté et de son directeur, nous croyons qu'ils sont assez connus pour rendre inutile un plus long plaidoyer.

Rassurez donc vos amis, chers compatriotes; rassurez-vous vous-mêmes.

Donatien FREMONT.

Une déclaration du cardinal Gasparri

Rome — Le secrétaire d'Etat du Saint-Siège vient de publier une déclaration officielle mettant le public en garde contre les nouvelles erronées qui paraissent dans les journaux au sujet de la situation religieuse au Mexique. Il affirme de nouveau l'attitude d'opposition du Saint-Père contre les lois anticléricales mexicaines.

"Les journaux, dit-il, publient des nouvelles au sujet de négociations, et d'ententes entre le président Calles et certains membres de l'épiscopat mexicain. Nous désirons mettre les lecteurs en garde contre celles qui peuvent être erronées et être une cause de préjudice parce que le Saint-Siège n'a reçu aucune communication de l'épiscopat mexicain. Le Saint-Siège n'a pas envoyé de nouvelles instructions aux évêques permettant de changer l'attitude qui a été adoptée."

Président des Anciens de l'Université d'Ottawa

Ottawa — M. l'abbé L.-C. Raymond, de Bourget, Ont., a été nommé président de l'Association des Anciens de l'Université d'Ottawa, section française, qui se réunit à l'Université. M. A.-T. Charron, sous-ministre de l'Agriculture de la province de Québec, en est l'ex-président.

PARIS — Auguste-Henri Ponsot, directeur des affaires africaines au ministère des Affaires étrangères et ancien consul général à Montréal, a été nommé haut commissaire de Syrie, à la place d'Henri de Jouvenel.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les petits ennuis de la presse indépendante

Le Bien Public (Joseph Barnard):

Notre confrère du "Courrier de St-Hyacinthe" rapporte dans son journal une aventure qui vient de lui arriver, et qu'il trouve déplaisante. Dans un article où il étudiait les différents aspects de la campagne politique, il aurait écrit, d'après le député M., que pas un de nos hommes politiques n'a eu le courage de s'attaquer aux problèmes nationaux, que le niveau des hommes d'Etat tombe de façon stupéfiante, que le patriotisme vrai est disparu. Le député M. prit mal la chose, et le confrère affirme qu'il a dénaturé le sens de ce qu'il a écrit.

D'après le "Courrier de Saint-Hyacinthe", le député M., comme beaucoup trop de gens, n'en est pas rendu à comprendre qu'un journal indépendant, n'étant ni créé ni soutenu, ni alimenté par les partis politiques, peut et doit, dans l'intérêt même de ses lecteurs, apprécier et juger les faits, comme les actes de nos hommes politiques.

"Le fond de toute cette affaire est simple, écrit le "Courrier de Saint-Hyacinthe". C'est que le député sortant de ..., comme beaucoup d'autres politiciens, ne peut comprendre et endurer les journaux indépendants. Qu'un journal soit libéral ou conservateur, très bien. Indépendant, jamais! A quelque parti qu'ils appartiennent, les politiciens détestent et redoutent la presse libre, capable de juger froidement, sans passion, les hommes et les événements, et susceptible, à un moment donné, de dire à un homme public les vérités que tout le monde lui cache.

"Comme les journaux indépendants, malgré qu'on le conteste, ont une influence importante sur l'opinion, certains politiciens ne manquent jamais l'occasion de les rabrouer et de chercher à les intimider. Cet esprit se retrouve, chez nos amis politiques, à tous les degrés de l'échelle. Dans le cas de M. M., le bout de l'oreille pointe à deux ou trois endroits de la lettre qu'il nous écrivit. Dans son discours de Saint-P., dimanche dernier, M. M. a encore prononcé, à propos du "Courrier de Saint-Hyacinthe", journal indépendant, les paroles suivantes: "Le "Courrier" ne remplit pas sa mission. Je méprise sa manière de faire et de juger les hommes publics." Cela, parce que nous ne pensons pas comme M. M. le voudrait, et que nous nous plaçons, pour juger les affaires de la nation, au-dessus des coteries. Peut-on nous contester, avec plus de morgue, le droit d'avoir une opinion et de l'exprimer?"

L'aventure de notre confrère de Saint-Hyacinthe est assez singulière, en effet, mais n'a pas lieu de nous surprendre. Le fait est que toute la presse qui n'est pas inféodée à l'un quelconque de nos partis politiques a eu à se plaindre de semblables misères. Ce que veulent les politiciens c'est que la presse qui n'est pas payée pour parler, se taise; et l'on cherche à y arriver par tous les moyens.

M. David

Le Devoir (Omer Héroux):

M. David a su penser "nationalement", pourrait-on dire. D'autres n'ont fait jouer leur cerveau que dans la ligne de leur profession ou dans celle de leur parti. M. David a vu autre chose, il a eu d'autres soucis. Toute sa vie il a été hanté, obsédé par le sentiment des intérêts généraux de notre peuple. On pourra discuter tel ou tel de ses actes, on ne contestera la noblesse ni de sa pensée ni de son coeur.

Son désintéressement aussi fut grand, et sa loyauté. Vieux soldat du parti libéral, ami de coeur de celui qui, pendant tant d'années, en fut le chef tout-puissant, il n'a reçu de son parti aucun honneur, aucun hommage qui ne fût largement mérité par ses services d'homme public. Il a écarté, avec une humble et fière dignité, ceux qui, songeant à ses lourdes charges de famille, voulaient orienter vers la magistrature ses ambitions personnelles. "Voici trop longtemps que je ne fais plus de droit pour rechercher une aussi lourde situation", leur disait-il. Et je pourrais raconter ici un incident qui témoigne du respect qu'inspirait son caractère.

C'était en pleine crise conscriptionniste. On vint dire au directeur du "Devoir" que certains de ses amis et de ceux de M. Laurier croyaient qu'il serait utile pour le bien général que les deux hommes se rencontrassent. MM. Laurier et Bourassa ne s'étaient pas vus depuis des années, et il y avait entre eux le souvenir de luttes que personne n'avait oubliées. Les préliminaires de la rencontre pouvaient prêter plus tard à toute sorte de commentaires, et nous étions payés pour savoir comment se fabriquent les légendes. Quelqu'un rappela ce danger.

"C'est le sénateur David qui a discuté le projet avec moi", répliqua celui de nos amis qui nous présentait la proposition. — "Oh! alors..." fit M. Bourassa avec un geste qui balayait l'objection. Celle-ci, du moment que le sénateur David était en cause, disparaissait. On était sûr qu'advenant une difficulté il saurait rétablir les faits et dire la pleine vérité. J'ai rarement entendu rendre à la loyauté d'un homme un hommage plus complet dans sa brève simplicité que cet Oh! alors...

Listes électorales

Le Devoir (Montréal):

On proteste des deux côtés, dans la bataille électorale présente, contre les fraudes et les abus qui se commettent dans la confection des listes électorales. De part et d'autre, on paraît avoir raison. La vérité, c'est que les listes ne se font pas et ne se feront jamais comme elles le devraient, tant qu'on en laissera la rédaction à des amis de l'un ou de l'autre parti politique. S'ils ont beau, pour un très grand nombre, être honnêtes, ils peuvent être trompés par des subalternes, et ils le sont souvent.

La confection des listes électorales devrait être aux mains d'une commission ou d'un bureau judicaire qui les dresserait chaque année, choisirait les officiers et les sous-officiers rapporteurs, les registraires et tout le personnel nécessaire aux fins des élections. Il subsisterait peut-être certains inconvénients, il pourrait s'y glisser de légers abus, mais on n'assisterait plus à ces fraudes et à ces manipulations de listes dont on parle tant de ce temps-ci.

Le mécanisme électoral ne doit pas devenir une machine électorale, un engin de fraude et de vol, pas plus au bénéfice d'un parti que de l'autre. Les députés qui seront élus le 14 septembre prochain devraient voir à nous donner une loi des élections honnêtes, un mécanisme électoral qui ne soit pas à la merci des tripatouilleurs de listes ou d'urnes électorales.

L'Ecole de Pédagogie d'Ottawa

Le Droit (Charles Gautier):

Cette Ecole ne fut ouverte qu'en 1923, après qu'il eût été clairement prouvé que les écoles d'entraînement pédagogique ne répondaient pas aux besoins de nos écoles bilingues et que le gouvernement ne voulait rien faire d'appréciable pour relever leur niveau.

Une cinquantaine d'instituteurs et d'institutrices sont déjà sortis de cette Ecole munis d'un brevet correspondant aux diplômes officiels de deuxième classe, et ont donné d'excellents résultats dans les écoles où ils se livrent à l'enseignement.

L'Ecole de Pédagogie n'admet que les élèves ayant passé l'examen d'immatriculation ou un examen équivalent. Ces élèves reçoivent ensuite de professeurs spécialisés en la matière, la formation pédagogique requise pour l'enseignement bilingue.

Cette Ecole est un des rouages les plus importants de notre organisation scolaire bilingue. Grâce à elle, nos écoles posséderont de meilleurs instituteurs, l'enseignement des deux langues y sera mieux donné, la formation intellectuelle de nos enfants sera mieux et plus rapidement assurée.

Comme elle est en parfaite harmonie avec la tendance générale à relever le niveau de l'enseignement, il est essentiel que les jeunes gens qui se préparent à l'enseignement passent par ses portes et que les commissions scolaires retiennent les services de ses diplômés.

La reine de Roumanie viendra au Canada

Paris — La reine Marie de Roumanie, qui fera bientôt un voyage au Canada et aux Etats-Unis, est retenue à Paris pour quelque temps et ne sait pas encore à quelle date elle s'embarquera. La reine n'a encore accepté aucune invitation en Amérique excepté à une cérémonie au musée de Maryhill, Washington.

Les crimes commis au Canada en 1924-1925

Ottawa — Les statistiques criminelles du Canada établissent une augmentation de 10,[illegible] dans le nombre des cas enregistrés pendant l'année qui s'est terminée le 30 septembre 1925. Durant cette période, le nombre des cas retracés a été de 18[illegible], alors qu'il avait été de 171,903 l'année précédente. Sur ce chiffre, 177,7[illegible], en 1925, ont eu comme résultat des condamnations, et 3,816 des acquittements. Parmi les gens condamnés en 1925, 85 pour cent étaient des adultes, pour des offenses ordinaires, [illegible] pour cent des adultes, pour des délits graves, et 4.[illegible] pour cent, des enfants.

LA PETITE HISTOIRE MANITOBAINE

Notes sur la paroisse de Lorette, Man.

(Suite)

Le document suivant fut placé et scellé dans la pierre angulaire:

A. M. D. G.

Par les soins du révérend Messire J. Dufresne, prêtre et curé de la paroisse de Notre-Dame de Lorette depuis dix ans moins trois mois, et grâce à la générosité et au dévouement des braves habitants de la paroisse; avec l'assentiment de Mgr A.-A. Taché, décédé depuis le vingt-deuxième jour de juin dernier, il a été décidé de construire une église vaste et spacieuse dédiée à la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame de Lorette, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Cette église devait remplacer la chapelle actuelle devenue trop petite pour la population.

Enfin, le vingt-six juillet, jour de la fête de sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, au milieu d'un grand concours de peuple, tant de la paroisse que de la paroisse de Sainte-Anne et de Saint-Boniface, après un éloquent sermon prononcé par le Très Révérend Père Allard, vicaire général et administrateur de l'archidiocèse pendant la vacance du siège archiépiscopal, la pierre angulaire est bénite et posée selon les prescriptions du Rituel Romain, l'an du salut mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Du glorieux pontificat de Léon XIII, le dix-septième;

Du règne de notre gracieuse Souveraine Victoria, Reine d'Angleterre, le cinquante-septième;

Son Excellence, Sir John Campbell Hamilton Gordon, Lord Aberdeen, gouverneur général du Canada;

Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec;

L'honorable Docteur Schultz, lieutenant-gouverneur de la province de Manitoba;

Monsieur Joseph Richard, préfet de la Municipalité de Taché, et J.-L. Richard, Médéric Gendron, Michel Trudeau, Amédée Bissonnette, Bethléhem Jodoin, Maxime Dufault, conseillers.

Et vous, généreux concitoyens, votre assentiment et votre munificence ont permis d'élever ce sanctuaire en l'honneur de la Mère de Dieu.

Nous, membres du sacerdoce de Jésus, en ce jour solennel faisons des voeux

Pour que le Dieu très bon et très grand, auteur de tout don parfait, soit lui-même votre très grande récompense.

J. Allard, O.M.I., V.G.; A.-A. Cherrier, ptre, curé; J. Jutras, ptre, curé; P. Jutras, ptre, curé; J. Dufresne, ptre, curé de Lorette.

L'église, complètement terminée, fut bénite par Mgr L.-P. Langevin, et ouverte au culte le 28 novembre 1906. M. le Grand Vicaire A. Dugas fit le sermon de circonstance. Vingt prêtres signèrent l'acte qui en fut dressé par Mgr Langevin.

L'église de Lorette est une jolie construction mesurant 128x50 pieds. La voûte a 33 pieds de hauteur. L'extérieur est fini en briques et l'intérieur en bois et crépis. L'intérieur est remarquable surtout par ses tableaux, oeuvre du peintre A. de Monty, de Montréal.

Un grand tableau de l'Assomption domine l'autel de la Sainte Vierge, tandis qu'à l'autel de saint Joseph est représentée la mort de saint Joseph. Autour du sanctuaire, côté de l'épître, sont dépeints le baptême de Jésus dans le Jourdain, son ascension et l'apparition de l'Enfant-Jésus à saint Antoine. Du côté de l'évangile, la Tentation au désert, l'apparition de Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie, et saint Patrice (il y avait à cette époque quelques familles irlandaises établies dans la paroisse).

La voûte est ornée de huit tableaux représentant les principaux épisodes de la vie de la sainte Vierge: côté de l'évangile, la Présentation de la Sainte Vierge au temple, l'Annonciation, les Fiançailles, la Visitation; côté de l'épître, Naissance de l'Enfant-Jésus, la Purification de la Sainte Vierge, la Fuite en Egypte et le groupe de la Sainte Famille. Deux fresques en arrière de l'église nous montrent les apôtres saint Pierre et saint Paul.

L'église a coûté dans le temps $20,000. Au nombre des bienfaiteurs qui contribuèrent à la construction, M. le curé Dufresne accorde une mention spéciale à M. le notaire Théophile Paré, de Sainte-Anne (aujourd'hui l'abbé T. Paré). Il fait aussi connaître avec gratitude la générosité du conseil municipal qui céda en faveur de l'église ses honoraires pour un an, soit environ $350. Le conseil se composait alors de MM. Joseph Richard, préfet, et J.-L. Richard, Médéric Gendron, Michel Trudeau, Amédée Bissonnet, Bethléhem Jodoin et Maxime Dufault comme conseillers.

M. Auguste Gauthier, de la paroisse, fut l'architecte et l'entrepreneur de l'église.

Les cloches

La première cloche fut donnée à l'église en 1883, par Jean-Baptiste Lagimodière, mieux connu sous le nom de "La Prairie" (parce qu'il était né quelque part "au large" pendant une chasse au buffalo, alors que les familles entières se déplaçaient continuellement, à la recherche du gibier).

Cette jolie cloche, qui doit peser entre 300 et 350 livres, fut installée au clocher que M. Dufresne fit construire sur la première église en 1885. Elle ne descendit de ce clocher que pour aller carillonner du haut de la tourelle qui surmonte le portique du couvent. Elle continue à sonner les "Angelus", les messes sur semaine et les heures de classe; l'âge n'a donc pas ralenti son activité.

Cette petite cloche n'aurait pas été de mise dans le grand clocher de l'église actuelle; aussi M. Dufresne prit-il bientôt les mesures nécessaires pour gratifier la paroisse d'un carillon de trois cloches. Elles sont de la fonderie Francisque Pacard (Haute-Savoie, France). Leur poids total est de 3,234 livres, la plus grosse pesant 1,932 livres, la moyenne 877 livres et la petite 425. Elles donnent les notes fa, la et ré.

M. Elie Dupuis transporta la grosse cloche de Winnipeg à Lorette. M. Louis Turcot se chargea du transport de la seconde et M. le curé envoya son serviteur (Pierre Lammens) avec sa voiture chercher la plus petite. Commandées le 8 avril 1903, elles arrivèrent le 5 novembre et furent solennellement bénites le 25 du même mois, mais ne furent placées dans le clocher que le 17 août 1904, le jour du jubilé sacerdotal de M. Dufresne.

Mgr Langevin présida la cérémonie et bénit les cloches. M. R. Giroux, de Sainte-Anne, chanta la messe, et le secrétaire de Monseigneur, M. l'abbé Trudel, fit le sermon de circonstance.

Voici, pour mémoire de la chose, les noms et inscriptions gravés sur les cloches:

Sur la première (la plus grosse): "Ad honorem Sti Joseph, patroni parochi J. Dufresne, qui pro gloria Dei et sanctorum ejus, ad parochiam me dono dedit. Leonem-Adelardum-Joseph me vocaverunt. Papa Leone XIII gloriose regnante; A. Langevin, Archiepiscopo Sti Bonifacii me benedicente. Anno D. 1903."

Sur la deuxième nous lisons: "Cantabo gloriam Dei et Matris Christi in cujus honore me dedicaverunt sub vocabulo Notre-Dame de Lorette. Mariam-Lauretam-Annam-Zoé me vocaverunt."

Enfin la troisième porte l'inscription suivante: "Ego nominor Joannes-Baptista Lagimodière qui vivens, me dono dedit ad parochiam, et Alexander in memoria A. Taché qui vivens fuit Archiepiscopus Sti Bonifacii et benefactor parochiae."

La première a donc été placée sous le patronage de saint Joseph, saint Léon et saint Adélard, en l'honneur du curé Joseph Dufresne, du pape régnant Léon XIII et de l'archevêque de Saint-Boniface, Adélard Langevin.

La deuxième cloche porte les noms de Marie-Lorette, patronne de la paroisse, Anne, patronne des Canadiens, et Zoé en l'honneur de la mère du curé Dufresne, qui s'appelait ainsi.

La troisième a reçu le nom de Jean-Baptiste Lagimodière, qui donna, comme nous l'avons vu, la première cloche à la paroisse, et Alexandre, en l'honneur de feu Mgr Alexandre Taché, archevêque de Saint-Boniface et bienfaiteur de la paroisse.

Presbytère

Tant que Lorette ne fut que mission, desservie plus ou moins régulièrement, le missionnaire se retirait dans la famille toujours si hospitalière de J.-Baptiste Gauthier, dont la maison se transformait aussi en chapelle, à l'occasion.

M. Quévillon, venant demeurer définitivement ici en 1877, construisit une petite maison à deux étages, dont le rez-de-chaussée servait d'église, et l'étage supérieur de résidence pour le prêtre. Ce fut le premier presbytère.

Quand M. Cominges devint curé (1879), il fit construire une église et transforma en presbytère véritable, quoique bien peu confortable, la construction élevée par M. Quévillon. Ce presbytère ne fut remplacé qu'en 1892. M. Dufresne, qui l'occupa pendant sept ans, n'en parle pas avantageusement. Il le trouve peu solide: lorsque le vent s'élève un peu, le presbytère en tremble (de même que ceux qui l'habitent), surtout il est très froid. Il fut démoli en 1901.

En 1892, M. Dufresne se fit concéder, au nord du chemin, en face de l'église, un lopin de terre de près de deux acres et y construisit, à ses frais, une maison bien proprette, où il demeura seize ans, jusqu'au jour où il vint habiter le presbytère actuel. Ce deuxième presbytère, ainsi que le lot sur lequel il est bâti, appartient aujourd'hui à Mme veuve Camille Janson.

Le presbytère actuel fut construit en 1907 et bénit par Mgr A. Langevin le 22 janvier 1908. C'est une bonne grande maison, bien finie, bien confortable, qui a coûté $6,500.

Municipalité

La paroisse de Lorette s'organisa en municipalité rurale en avril 1880, sous le nom de Municipalité Taché. Le premier conseil se composa d'Elzéar Lagimodière comme préfet, Basile Laurin, Norbert Landry (fils), Edouard Martel, J.-B. Gauthier, Agénor Dubuc, Maxime Dumais, Henri Coutu, Philip McGuire et Collin MacDougall comme conseillers.

A la réunion d'organisation, Auguste Gauthier agit comme secrétaire. On y nomma Daniel MacDougall (père), trésorier, et William Lagimodière, greffier.

Il n'y avait pas encore de salle de réunion pour le conseil; alors on se réunissait dans la maison toujours mise à la disposition du public, la demeure de J.-Baptiste Gauthier.

N'est-il pas regrettable qu'on n'ait pas conservé comme monument historique cette maison qui servit d'église, d'école, de presbytère, de salle municipale et de bureau de poste?

Plus tard le conseil se réunit à la demeure de M. William Lagimodière, puis à la maison d'école, jusqu'à l'ouverture de la salle municipale actuelle, en 1893.

A la première séance régulière du conseil, le 5 mai, le conseiller Ed. Martel, secondé par le conseiller Agénor Dubuc, proposa de faire faire pour la municipalité un sceau portant la devise: "Fluctuat nec demergatur"; c'est la correction de la devise de la ville de Paris qui a pour emblème un vaisseau avec la devise: "Fluctuat nec mergitur" (il flotte et ne sombre pas). Telle qu'exprimée, la devise de notre municipalité n'ose rien assurer pour l'avenir, mais trouve plus sage d'exprimer le souhait qu'elle ne sombre jamais dans le gouffre des mauvaises affaires. Jusqu'ici, son souhait s'est réalisé. Espérons qu'il en sera toujours ainsi à l'avenir.

Le 24 décembre 1885 on adoptait une motion autorisant une quête dans la paroisse pour venir en aide aux familles métisses de la Saskatchewan, plongées dans la misère à la suite des troubles de cette année-là.

Par deux fois, en 1889 et plus tard en 1901, le conseil refusa d'accorder un bonus demandé pour la construction d'un moulin à farine, dans la paroisse. Il refusa également, en 1889, un bonus demandé par Ed. Prince pour l'érection d'une scierie.

En 1889 encore, le Conseil envoya au Parlement provincial une protestation contre toute tentative de la Législature pour abolir les écoles séparées et l'usage du français comme langue officielle.

Sait-on que le 23 décembre 1893, le Conseil présentait une motion appuyant comme projet d'utilité publique, l'éventualité d'une ligne de tramway électrique atteignant Lorette? Etait-ce l'écho de quelque promesse électorale?

La Municipalité Taché, en 1925, comptait 600 cultivateurs résidants, sur une population totale de 2,012 âmes.

Elle a une superficie de 138,240 acres, dont 27,270 sont cultivés. 121,472 acres sont taxables. L'évaluation totale est de $1,409,470.

Liste des préfets de la Municipalité Taché depuis son origine

Elzéar Lagimodière (1880-1884); Agénor Dubuc (1885-1889); Elzéar Lagimodière (1890); Léonide Goulet (1891-1893); Joseph Richard (1894-1896); Emile Désorcy (1897-1900); Maxime Dufault (1901-1902); Agénor Dubuc (1903-1904); Alfred Mousseau (1905-1912); Médéric Gendron (1913-1914); Séraphin Mireault (1915-1918); Léon Marcoux (1919-1920); Antonin Janson (1921); Michel Lagimodière (1922-1925); Alfred MacDougall (1926).

Les secrétaires-trésoriers ont été: William Lagimodière (1880-1903); Jean-Baptiste Lavoie (1903-1904); Théo. Poirier (1904-1909); Raphaël Arpin (depuis 1909).

Les officiers de santé ont été successivement les Docteurs Demers, de Sainte-Anne, Marsolais, P.-P. Renaud et P. Royal.

N'oublions pas, à l'honneur de la Municipalité Taché, qu'elle a toujours tenu ses séances et inscrit ses procès-verbaux en français.

Premier recensement

Chargé de desservir cette mission, en octobre 1873, M. l'abbé Fillion en fit le recensement qu'il termina le 17 janvier 1874. Le résultat montre qu'il y avait alors à Lorette 27 familles catholiques, donnant une population de 146 personnes. De ces familles, 22 étaient métisses et 5 canadiennes. Quelques familles irlandaises vinrent bientôt se joindre à ce groupe. Un second recensement (il y en eut certainement d'autres, mais ils n'ont pas été conservés) datant d'octobre 1888, établit qu'il y a 40 familles canadiennes, 25 familles métisses, 5 familles irlandaises et 3 familles françaises, soit, en tout, 73 familles. On ne donne pas le nombre de personnes.

(A suivre)

J.-C. SAINT-AMANT,
Prêtre, curé.


L'église et le presbytère de Lorette

Les funérailles du sénateur L.-O. David

Montréal — Les funérailles de M. le sénateur L.-O. David, décédé ces jours derniers, ont eu lieu à l'église Saint-Viateur d'Outremont au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de représentants du Sénat, des Communes et de l'Assemblée Législative. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dirigeait les obsèques sous la direction de M. J.-H. Prévost, commissaire ordonnateur de la société.

L'élection de Saint-Albert

Edmonton — Louis Normandeau, candidat des Fermiers-Unis défait dans la circonscription de Saint-Albert, aux dernières élections provinciales, demande l'annulation de l'élection de Lucien Boudreau, le candidat libéral, qu'il accuse d'actes de corruption défendus par la loi.

Les meilleures femmes

Toronto — Le professeur Albert-Edward Wiggam, auteur de "New Decalogue of Science", dit: "Les belles filles font les meilleures épouses." Il dit aussi qu'il n'y a qu'une véritable belle fille sur 4,000.

EN PASSANT

L'art dans l'amitié

[illegible]

... beau qu'il vous décolore la vie; le véritable idéal la fait aimer et supporter. Toutes les raisons divines que nous avons d'aimer l'humanité n'empêchent pas ce fait; c'est qu'humainement, il faut un certain art pour persévérer dans cet amour.

Mme Lucie-F.-F. GOYAU.

A une jeune fille de bonne volonté

Quelle que soit votre vocation, que vous désiriez être religieuse, vieille fille ou mère de famille, soyez savante en religion. Vous aurez tant de conseils à donner, surtout si vous vous mariez!... tant d'ignorance à suppléer, de faiblesse à soutenir! Je jouis souvent de ce spectacle d'un homme important et sectaire, très décoré et que devine, démasque, réfute, confond, empêche de nuire, d'un seul mot, une petite femme dont il ne se défait pas et qui sait son catéchisme. Lisez les bons livres dont la réputation est faite, beaucoup d'histoire de l'Eglise, de biographies de grands personnages, peu de romans...

Soyez joyeuse. Qu'on ne pleure pas chez vous du moins quand vous êtes là! Vous avez le devoir de répandre la joie. Vous l'aurez toute votre vie. Le secret? on a dû vous le dire: c'est de s'oublier dans la distribution du bonheur... La devise n'est pas facile à suivre. C'est celle du sacrifice fréquent... Cela rend joyeuse, d'une joie très supérieure à celle du monde, et qu'il ne comprend pas.

Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme qui est ainsi oublieuse de soi.

René BAZIN.

Les épingles

Les épingles, si communes aujourd'hui et dont on fait un si grand usage, n'étaient pas connues dans les temps primitifs. Chez nous il est certain que ce n'est guère qu'au XVe siècle qu'elles furent mises en usage.

Pourtant l'on prétend que déjà en 1360 on les connaissait; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1426 Mme d'Etampes faisait insérer dans un titre qu'elle prenait une pension de cinq cents livres pour la dépense de ses épingles.

L'on croit que c'est à tort que l'on fait remonter l'introduction des épingles en Angleterre à l'an 1543 et que l'on attribue cette introduction à Catherine Howard, femme de Henri VIII. Les épingles étaient déjà connues à cette époque dans la Grande-Bretagne.

Prière

J'ai gardé le silence dans mon affliction parce que c'est vous, Seigneur, qui l'avez faite.

Je m'incline, ô mon Dieu, devant vos décrets divins; je m'y soumets. Si les déchirements de ma nature font couler mes larmes, je veux qu'elles montent jusqu'à vous, comme un hommage de soumission, d'abandon et d'amour. Je veux que chacune de mes larmes disent "Amen" et qu'elles retombent en rosée de rafraîchissement et de paix sur l'âme chérie de Soeur P. d'Orléans, religieuse de la Providence, que vous avez enlevée afin de hâter son éternelle béatitude. Ainsi-soit-il.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"

No ... — COUSSIN A EXECUTER EN COTON BRILLANT SUR TOILE ECRUE

Patron au carbone, 20 sous; perforé, 40 sous.

Etampage fait sur votre matériel, 35 sous. Tout étampé, 60 sous. Avec le [illegible]

[illegible] de coton perlé M.F.A. à 12 sous l'écheveau.

[illegible] broderie de 1,000 patrons à 35 sous. Demandez [illegible] gratis.

Fin septembre, paraîtra notre nouvelle REVUE MENSUELLE de broderie et musique [illegible] des PATRONS AU FER CHAUD et éditée en français et en anglais. L'abonnement par an est de 25 sous. Abonnez-vous dès maintenant.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

[illegible] de broderie envoyé dans tout le Canada sur réception de 25 sous. Demandez notre catalogue de musique gratis.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons de la Liberté, 613, avenue McDermot, Winnipeg.

Plus de femmes que d'hommes

Londres — Le dernier rapport du registraire général fait voir qu'il y a près de deux millions de femmes de plus que d'hommes en Angleterre. En juin 1924 la population de l'Angleterre et du pays de Galles était de 38,764,000 âmes, dont 18,545,000 hommes et 20,201,000 femmes.

Le "charleston" supprimé

New-York — L'Association nationale des professeurs de danse et l'Association internationale des professeurs de danse, réunies en congrès collectif, ont résolu de bannir le "charleston" et autres danses du genre pour leur substituer les danses populaires.

L'EVANGILE

Quinzième dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, VII, 11-16)

En ce temps-là, Jésus allait à une ville appelée Naïm, suivi de ses disciples et d'une grande foule de peuple. Or, comme il approchait de la porte de la ville, voilà qu'on portait en terre un fils unique, dont la mère était veuve, et il y avait avec elle beaucoup de personnes de la ville. A sa vue, le Seigneur touché de compassion lui dit: Ne pleurez pas, et s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent, et il dit: Jeune homme, levez-vous, je vous le commande. Et aussitôt le mort se leva et se mit à parler, et Jésus le rendit à sa mère. Et tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu en disant: Un grand prophète s'est levé parmi nous, et Dieu a visité son peuple.

Calendrier de la semaine

Jeudi 2 septembre — S. Etienne.

Vendredi 3 — S. Mansuy.

Samedi 4 — Ste Rosalie.

Dimanche 5 — Quinzième après la Pentecôte.

Lundi 6 — S. Onésiphore.

Mardi 7 — Ste Reine.

Mercredi 8 — Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie.

COIN DES ENFANTS

CAUSERIE

Mes chers petits-enfants,

Pour varier un peu l'intérêt du "Coin" et activer votre émulation au travail, Mère-Grand a décidé de vous donner chaque mois un sujet de concours. Tous, grands, moyens ou petits, pourront y prendre part. Deux prix seront distribués: un prix pour les grades 1 à 6, un autre prix pour les grades supérieurs; il y aura en plus des mentions honorables. Nous publierons les compositions primées, de même que les autres travaux les plus méritants.

Que mes petits enfants n'oublient pas qu'il sera tenu compte de l'orthographe, du style et de la propreté des devoirs. Naturellement, on témoignera un peu plus d'indulgence pour les grades élémentaires. Que chacun choisisse le genre qui lui convient le mieux: lettre ou narration.

Les réponses devront arriver au plus tard la troisième semaine du mois. Par exemple, ce mois-ci, les compositions devront être mises à la poste à temps pour nous parvenir le 25 septembre au plus tard. Les compositions qui arriveront en retard ne pourront participer au concours.

Toutes les lettres doivent être adressées ainsi:

Mère-Grand,
Casier postal 3113,
La "Liberté", Winnipeg.

J'espère, chers petits-enfants, que ces concours seront appréciés des plus jeunes comme des plus grands, qu'ils stimuleront votre ardeur à l'étude, que tous vous témoignerez d'efforts réels et persévérants et oserez prétendre au premier prix.

A l'oeuvre donc et bon succès!

Mes petits amis voudront bien prendre note aussi qu'à partir du 29 septembre, les lettres d'enfants traitant de choses personnelles ne seront plus publiées dans notre "Coin", afin de faire place aux compositions qu'ils nous enverront. Que mes chéris ne cessent pas pour cela de me dire les mille petits riens qui les intéressent. Si les lettres ne sont pas publiées, il y sera répondu cependant sous la rubrique ordinaire "Courrier de Mère-Grand", et je vous invite tous à ne pas trop me négliger.

MERE-GRAND.

Concours

Sujet de concours pour septembre:

Racontez votre plus beau souvenir de vacances.

MERE-GRAND,
Casier postal 3113,
La *Liberté*,
Winnipeg.

Un conte par semaine

LE CADEAU

La famille de Berthe célébrait le quatorzième anniversaire de sa naissance. Son père, sa mère, ses frères et ses soeurs la complimentèrent et lui offrirent de beaux présents. Sa grand'maman vint aussi lui apporter le sien: c'était une couronne de violettes naturelles, enlacée d'un cordon de perles et fermée d'un noeud de ruban rose.

— Ma chère petite-fille, lui dit-elle d'un ton affectueux et le coeur ému, que ces perles soient l'emblème de tes vertus, et ces violettes celui de ta modestie.

Berthe, jetant un regard dédaigneux sur la guirlande, disait en elle'même:

— Je m'attendais, de la part de grand'maman, à un cadeau plus riche que cela! Voilà quelque chose de rare: des fleurs communes qu'on peut avoir pour rien, et des perles qui ne sont pas même si jolies que celles que l'on trouve chez les marchands quincaillers.

Elle prit la guirlande, la plaça lestement sur la tête de la plus petite de ses soeurs, et lui dit avec un malin sourire:

— Juliette, tiens, cette couronne bleue pare supérieurement bien tes jolis cheveux blonds; quant à moi, je ne saurais qu'en faire; mais pour une enfant de ton âge, c'est un charmant cadeau, ainsi je te la donne.

— Berthe a raison, reprit la grand'maman, ce cadeau convient beaucoup mieux à une enfant candide et sans prétention qu'à une jeune demoiselle présomptueuse et intéressée. Les perles que Cécile a dédaignées, faute de s'y connaître, et qu'elle t'a données, sont des perles fines que j'ai payées cent piastres comptant. Berthe, à qui ce cadeau paraissait trop mesquin, s'est punie elle-même de sa cupidité et de son orgueil. Mais quant à toi, ma bonne petite Juliette, souviens-toi toute ta vie de ces mots brodés en lettres d'or sur ce ruban rose, et qui valent bien plus que l'or et les perles:

"Aux perles préférez les vertus
d'un bon coeur,
Et de la violette imitez la
candeur."

COURRIER DE MERE-GRAND

Paule Jeanson, Lorette — Vous semblez être une petite fille bien studieuse et bien charmante. Revenez-moi encore. Je me réjouis de vos succès de fin d'année et j'espère que vous me tiendrez au courant de vos progrès à l'école. Priez bien pour Mère-Grand au beau jour de votre communion solennelle. Merci du bon baiser.

Monique Bohémier, St-Norbert — Je vous sais gré d'avoir songé à moi pendant vos vacances. C'est bien gentil à vous! Une petite soeur nouvelle? Ca doit être une bien grande joie dans votre famille. Dites-moi si elle est bien sage et ne crie pas trop fort. Moi aussi, j'aimerais vous connaître, chère petite. Venez donc me voir.

Thérèse Lemire, Wiinnipeg — La gentille lettre! et comme c'est charmant cette hâte de lire le "Coin des Enfants" au retour de vos vacances! Si je les aime, mes tout petits? Oh! oui, je les chéris de toute ma vieille tendresse et je désire toutes les occasions qui me permettront de leur être utile. J'aime croire, en effet, que mes petits-enfants me rendent bien l'affection que je leur donne, et rien ne me réchauffe le coeur comme les douces choses qu'ils m'écrivent. Je vais prier pour vous. Revenez souvent.

Rose Boulet, Dunrea — Mère-Grand espère que tous ses petits amis aiment comme vous les contes du "Coin des Enfants". Vos classes ont dû recommencer ces jours-ci. N'est-ce pas qu'il en coûte de se remettre au travail après de belles vacances? Ecrivez-moi encore.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Lorette, Man, le 29 juillet 1926.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je voulais vous écrire pour vous remercier pour toutes les belles lettres que vous publiez sur la "Liberté", mais j'étais trop occupée dans mes études, surtout l'étude du catéchisme préparatoire à la communion solennelle. Nous pensions faire notre première communion au mois d'août, mais elle a été remise au mois d'octobre, à la visite pastorale de Monseigneur.

A présent je suis en vacances et j'ai plus de temps pour vous écrire et pour vous lire.

J'aime bien la lecture. Depuis que je lis les lettres dans le Coin des Enfants, cela m'est plus facile de faire de petites compositions.

J'aime aller à l'école. Je vais monter dans le quatrième grade après les vacances.

Au mois de juin j'ai remporté le prix d'excellence de ma classe et aussi le prix de catéchisme. Je veux essayer de faire encore mieux cette année.

Recevez, chère Mère-Grand, un gros baiser de votre nouvelle petite correspondante,

Paule JEANSON (9 ans).

* * *

Saint-Norbert, Man.,
le 17 août 1926.

Chère Mère-Grand,

L'école commence mardi prochain. J'ai été me promener pendant les vacances. J'ai une petite soeur nouvelle, elle s'appelle Eva. Je vais être dans le cinquième grade.

Je vais avoir 11 ans le 27 de septembre. Ma petite soeur a été reçue du scapulaire dimanche, et mes deux petits frères aussi.

Quand allez-vous venir nous voir? Je voudrais bien vous connaître. Je vais prier pour vous.

Au revoir, Mère-Grand.

Une petite fille qui vous embrasse bien fort,

Monique BOHEMIER.

* * *

Winnipeg, Man.,
le 20 août 1926.

Chère Mère-Grand,

J'ai passé une partie de mes vacances à la campagne, et durant ce temps-là je n'ai pas lu le journal la "Liberté". A mon retour je me suis emparée de toutes les feuilles reçues en mon absence et j'ai constaté que toutes les petites filles n'avaient pas été aussi négligentes que moi envers Mère-Grand. Je me dépêche donc à vous écrire afin que vous ne me retiriez pas votre estime ou plutôt votre amitié. N'est-il pas vrai, Mère-Grand, que vous les aimez vos tout petits?

Je vous dirais aussi que lorsque l'on vous a écrit une fois, l'on ne peut s'empêcher de vous écrire encore; est-ce pour vous égayer un peu avec nos petites lettres? ou bien pour vous rappeler que vous avez un grand nombre de petits-enfants qui vous aiment bien sans trop vous connaître physiquement; quant au moral, vous êtes la bonté même.

Je fais donc appel à votre bonté et à votre affection, pour que vous me pardonniez le retard que j'ai mis à vous écrire, et puis je vous dirais tout près de l'oreille:

Priez pour le succès scolaire de votre petite fille qui vous aime bien gros,

Thérèse LEMIRE,
Ecole du Sacré-Coeur, Winnipeg.

* * *

Dunrea, Man., le 16 août 1926.

Chère Mère-Grand,

Voilà pour moi la chose la plus intéressante: le Coin des Enfants dans la "Liberté" avec ses jolies histoires comme l'histoire du "Petit Sapin", "Les Souliers de Gilberte", "Les trois petits papillons".

Je vais prier le bon Dieu de vous conserver une bonne santé pour que vous nous contiez encore de belles histoires à l'avenir. Je suis dans le quatrième grade.

Au revoir, chère Mère-Grand.

D'une petite amie qui ne vous connait pas mais qui vous embrasse bien fort,

Rose BOULET (11 ans).

LES PARTIS DANS LE MANITOBA

Ce qui s'est passé aux élections de 1921 et de 1925

Ottawa — On s'imagine d'avance que le résultat de la présente campagne électorale ne différera pas sensiblement de celui de l'année dernière. On [illegible] que les majorités ne [illegible] pas beaucoup, que les déplacements du moins ne seront pas considérables et qu'un parti ne réussira à [illegible] qu'en transportant de son côté quelques centaines de voix de l'adversaire. Dans ces conditions on scrute attentivement le rapport du directeur général des élections pour 1925 afin de connaître les noms des députés qui n'ont triomphé que par une marge très [illegible] et dont le sort semble maintenant en danger.

Voici le Manitoba, tout d'abord, où [illegible] ne font une lutte dure. Le premier comté qui se présente est [illegible], libéral de 1900 à 1911 [illegible] conservateur de 1911 à 1921 et [illegible] depuis. M. Robert Forke [illegible] dans ce comté une majorité de [illegible] voix en 1921; mais en 1925 sa [illegible] jusqu'à 933 voix. En [illegible], M. Forke n'avait qu'un adversaire, un conservateur. Les libéraux avaient décidé de ne pas lui faire la lutte. Cette année M. Forke [illegible] danger. Il l'a dit lui-même, et tout le monde le répète, l'alliance libérale-progressiste ne pourra lui être [illegible] utile, ni changer beaucoup le résultat de l'élection, car elle était déjà en vigueur dans ce comté aux dernières élections, et elle n'est pas un fait nouveau.

Le deuxième comté sur la liste offre absolument les mêmes particularités. C'est celui de Dauphin, libéral en 1904, conservateur en 1908, libéral en 1911, [illegible] unioniste et enfin progressiste. M. Ward, progressiste, y remporta une majorité de 3,641 voix en 1921, et de 262 seulement aux dernières élections. Il n'avait qu'un adversaire, un conservateur; il n'aura qu'un adversaire, un conservateur cette année, de sorte que M. Ward lui aussi paraît en danger.

Dans Lisgar, comté à tendances conservatrices, M. Brown, progressiste, eut en 1921 une majorité de 1,164 voix, elle tomba à 316 en 1925. M. Brown n'[illegible] un adversaire conservateur l'an passé et eut alors, comme il l'aura cette année, l'appui des libéraux. La nouvelle alliance libérale-progressiste ne lui aidera pas plus qu'à M. Ward ou à M. Forke; car elle était [illegible] faite pour lui l'année dernière.

Dans le comté de Macdonald, M. James Lovie, un autre progressiste, a eu une majorité de [illegible] voix en 1921, une majorité de 2,[illegible] voix en 1925. On le considère en sûreté. Il n'avait qu'un adversaire conservateur aux dernières élections, il n'aura qu'un adversaire de même couleur cette année.

Dans Marquette, comté qui fut conservateur de 1896 à 1917, c'est un conservateur qui est en danger cette fois. M. Crerar, chef du parti progressiste pendant un temps, y trouva une majorité de plus de sept mille voix en 1921; mais M. Mullins, conservateur, ramena le comté à son parti en 1925. Il n'eut qu'une majorité de 135 voix seulement sur son plus proche adversaire, un progressiste; et le candidat libéral obtint près de deux mille voix. Si l'alliance libérale-progressiste se transforme en réalité et si le candidat progressiste prend les votes libéraux de l'année dernière, M. Mullins est battu.

Dans Neepawa, même chose. M. Murphy, conservateur, se fit élire par 120 voix de majorité seulement en 1925, contre un candidat progressiste et un candidat libéral dont les votes réunis excédaient les siens de quelque deux mille voix. L'alliance libérale-progressiste peut l'emporter dans sa vague.

Dans Nelson, M. Bird, célèbre par sa motion préalable et son vote du dernier jour de la session, n'est pas sur un lit de roses. Ce progressiste eut une majorité de 1,532 voix en 1921 et de 342 voix seulement en 1925. Il n'eut l'année dernière qu'un adversaire conservateur et les libéraux l'appuyaient.

Plus au nord, dans le comté de Portage la Prairie, M. Arthur Meighen peut perdre de nouveau son comté. Il battit son adversaire, un progressiste, en 1925, par 351 voix. Cette année il devra faire face à un adversaire libéral. M. Meighen est populaire dans les centres urbains de son comté, mais peu populaire dans les campagnes. Il remporta la victoire en 1925 avec les votes urbains contre les votes ruraux. Mais son adversaire, cette année, partagera le vote urbain, car c'est un avocat éminent et il prendra le vote rural progressiste; ainsi il a une bonne chance de revenir victorieux de M. Meighen.

Au sud-est de la province, M. Beaubien, de Provencher, est à peu près sûr d'être élu. Le comté fut très longtemps conservateur. M. Beaubien recueillit plus de 1,000 voix de majorité en 1921. En 1925, cette majorité descendit à 30. Mais pendant la dernière élection M. Beaubien avait contre lui un adversaire libéral seulement. Cette année les libéraux s'unissent à lui; il n'aura qu'un adversaire conservateur. On prétend que son élection est assurée.

Selkirk peut aussi donner la victoire à un candidat de l'alliance libérale-progressiste. Le comté fut plutôt conservateur dans le passé. Il donna une majorité de 3,214 voix à un progressiste en 1921 et élut M. Hannesson, un conservateur, par 512 votes, en 1925. Mais M. Hannesson eut deux adversaires, un libéral et un progressiste dont les votes réunis excédèrent les siens de deux mille voix environ.

Dans Souris, autre comté conservateur, un progressiste aidé des libéraux peut aussi se faire élire. M. Steedsman, un progressiste, y trouvait 251 voix de majorité contre son plus proche adversaire, un conservateur, en 1925, après y avoir eu 3,066 en 1921. Mais les votes réunis des libéraux et des progressistes, en 1925, auraient donné plus de 1,000 voix de majorité à M. Steedsman, et si l'alliance nouvelle produit des fruits, le comté est sûr.

Dans Springfield, majorité progressiste de 1,397 voix en 1921 et majorité conservatrice de 535 voix en 1925. Mais dans cette dernière élection il y eut trois adversaires aux prises; et l'alliance libérale-progressiste peut signifier la défaite de M. Hay, le député conservateur sortant.

Pour la ville de Winnipeg, il est très difficile de faire des pronostics. Saint-Boniface a donné près de 2,000 de majorité à M. Howden, un libéral, en 1925, et on le croit en sûreté. M. Heaps a eu moins de 1,000 de majorité. M. Woodsworth un peu plus de 1,000. M. Rogers, près de 2,000; M. Kennedy, un conservateur, plus de 4,000. Mais il est difficile de prédire juste pour Winnipeg.

Tous ces chiffres indiquent combien le terrain électoral est aujourd'hui mouvant au Manitoba. Dans cette province, le parti progressiste remporta d'immenses majorités en 1921. Il y fit élire ses candidats presque partout. Mais en 1925, il avait pratiquement épuisé ses forces. Il ne fit plus élire que 7 députés sur 17, et assez péniblement. Les tacticiens libéraux et progressistes avaient prévu cet affaissement; et dans quatre comtés, ils avaient uni leurs forces pour battre le candidat conservateur. Ils n'y réussirent qu'avec peine et misère. D'un autre côté, le parti conservateur n'avait pas recouvré tout à fait son aplomb, et dans cinq comtés il triompha des libéraux et des progressistes parce que ceux-ci n'avaient pas uni leurs forces.

Enfin, aujourd'hui, sur les douze comtés ruraux, quatre comtés, progressistes dans l'ancien parlement, peuvent revenir au parti conservateur, pour peu que celui-ci continue à faire des progrès. Par contre, cinq comtés conservateurs dans l'ancien parlement sont en train de revenir à l'alliance libérale-progressiste si celle-ci aboutit à un succès. Et trois anciens députés progressistes paraissent en sûreté dans leur comté.

Ce sera donc une dure bataille entre la coalition libérale progressiste et la renaissance de l'esprit conservateur tel que manifesté, en 1925, au Manitoba. On peut très difficilement compter sur la stabilité dans cette province.

En 1925, les libéraux ne firent élire qu'un député au Manitoba, les conservateurs en firent élire sept et les progressistes, le même nombre. Aujourd'hui, l'alliance libérale-progressiste compte sur dix sièges au moins, les conservateurs, sur 13 sièges, et les ouvriers, sur deux.

Léo-Paul DESROSIERS.

(Le Devoir)

L'adversaire de M. Dunning

Régina — M. Charles Dunning, ancien ministre des chemins de fer dans le cabinet King, aura pour adversaire M. A.-G. McKinnon, conservateur, dans le comté de Régina, les progressistes ayant décidé de ne pas mettre de candidat dans cette division.

Une convention locale a pourtant endossé la candidature des progressistes dans les autres comtés de la Saskatchewan.

La tournée de M. Meighen dans la province de Québec

Montréal — Il est entendu que M. Meighen fera, au commencement de septembre, une tournée dans la province de Québec. L'itinéraire du premier ministre n'est pas encore connu, mais il est tout probable que M. Meighen, qui sera accompagné de M. Patenaude et de plusieurs de ses lieutenants du Québec, parlera à Montréal, à Joliette, à Sherbrooke et probablement aussi à Bécancourt, dans le comté de Nicolet.

Un comité de réception a été formé, composé de tous les candidats des 43 divisions électorales du district politique de Montréal, et de trois représentants de leurs comtés, des sénateurs et des anciens ministres du district et de trois représentants de chacune des organisations conservatrices de Montréal, hommes et femmes.

Le Forum sera ouvert au public, mais les amis et les travailleurs de la cause recevront des cartes. Le nombre de ces cartes sera limité.

IMMIGRATION ET COLONISATION

Les excursions des moissonneurs

Le 30 août 1926.

Monsieur le Rédacteur,

Finies les excursions des moissonneurs: on en demandait 50,000, on en a vu passer environ la moitié de ce nombre. Les travaux sont urgents et partout à la fois, et l'on s'arrachait, l'on se volait les hommes hier encore aux deux gares de Winnipeg. Même que l'on nous a assuré qu'une campagne intense à coups de piastres se poursuit depuis quelques jours pour se procurer la main-d'oeuvre nécessaire...

C'est le problème du jour et celui de demain et c'est à nous de l'Ouest à le résoudre. Pour des raisons indiscutables et très complexes dans leur nature, nous ne pouvons dorénavant compter sur les compatriotes de l'Est; il nous faut donc pourvoir à nos besoins ailleurs et d'une autre manière... La question est ouverte à tous ceux que le problème intéresse.

Avant de retourner dans l'Est, nous tenons à vous remercier, M. le Directeur, de la publicité que vous avez bien voulu donner à nos petites annonces. Nous devons également exprimer notre satisfaction et notre gratitude envers nos compatriotes de l'Est qui sont venus nous trouver aux différentes gares pour informations, etc. Nous les remercions de la confiance qu'ils ont montrée aux missionnaires-colonisateurs en cette circonstance. Il nous fait également plaisir de constater que tous ont manifesté le désir de se placer chez des compatriotes dans des centres de langue française; c'est un pas de fait et nous tenons à l'enregistrer.

Malheureusement nous n'avons pu répondre aux demandes nombreuses et bien définies des nôtres d'ici. Il en est presque toujours ainsi: lorsque les ouvriers sont nombreux, il n'y a pas de demandes; lorsqu'il n'y en a pas, les demandes affluent de tous côtés.

Dans tous les cas, nous avons fait notre possible et nous espérons que les travaux de la moisson pourront se faire sans trop de délai et d'inconvénients.

A tous bonne chance, et aux moissonneurs, lorsque de retour dans leurs foyers, la bonne annonce et les amitiés de leurs frères de l'Ouest pour ceux de l'Est.

J.-A. NORMANDEAU,
Ptre colonisateur.

Les rats musqués détériorent les routes du Manitoba

Depuis quelque temps les rats musqués, dans la partie nord-ouest du Manitoba, ont tellement détérioré les routes, que le département provincial des bonnes routes a été forcé de demander l'aide du ministre de l'agriculture et de l'immigration. De nombreuses plaintes sont venues à l'effet que ces rongeurs [illegible] les chemins et les ponceaux. Pour remédier à cet état de choses, l'hon. Albert Préfontaine a recommandé une suspension des règlements de la chasse.

Du 15 octobre au 30 novembre 1926, la chasse aux rats musqués sera libre. Il sera permis de tendre des trappes sur une distance de 440 verges des deux côtés des routes dans les districts compris dans les townships 13 à 22 inclusivement, rangs 17 à 29. La réserve de gibier de la montagne Riding est exclue de cette réglementation spéciale.

Augmentation de notre commerce

Ottawa — Le total du commerce canadien pour les quatre premiers mois du présent exercice fiscal, qui ont pris fin le 31 juillet dernier, accuse une augmentation de $71,175,413 sur le total de la période correspondante de l'an dernier.

Pendant la période en question, notre commerce s'est élevé à $718,966,711 comparativement à $647,791,298 pendant la période correspondante de l'an dernier.

Nous avons exporté pendant les quatre mois en question pour $390,020,931 de marchandises fabriquées au pays. Nos importations se totalisent par $328,276,727. Pendant les quatre mois correspondants de l'an dernier, les exportations de nos produits se sont totalisées par $351,407,294 et nos importations par $296,000,091.

Pendant le mois de juillet seulement le total du commerce canadien a été de $20[illegible] comparativement à $[illegible] en juillet 1925, une augmentation de $15,432,5[illegible].

Depuis quelques jours on a inventé, dans les milieux politiques, à propos de l'introduction prochaine de la Caisse d'amortissement dans la Constitution, un vocable nouveau: la constitutionnalisation.

Mais ce n'est pas tout. De même qu'on a appelé proportionnalistes les partisans de la représentation proportionnelle, on a commencé à appeler constitutionnalisationnistes, les partisans de cette mesure, et anticonstitutionnalisationnistes, ses adversaires...

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.84	$4.86⅔
Franc français	2.92	19.3
Franc belge	2.80	19.3
Franc suisse	19.42	19.3
Drachme grecque	1.19	19.3
Lire italienne	3.29	19.3
Couronne suédoise	26.83	26.8
Couronne norvégienne	22.02	26.8
Couronne danoise	26.71	19.3
Mark allemand	23.96	23.8
Peseta espagnole	15.22	19.3
Couronne hollandaise	40.27	40.2

LE MARCHE

24 AOUT 1926

Bouvillons—	
Excellents	$6.25—$6.50
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.25
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.25—$4.50
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.75—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.75—$3.00
Boeufs—	
Bons	$3.00—$4.00
Moyens	$2.50—$2.75
Communs	$2.00—$2.25
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.25—$4.75
Bons	$3.00—$4.00
Taures à engraisser—	
De choix	[illegible]
Bonnes	$2.75—$3.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75
Veaux—	
De choix	$8.00—$9.50
Bons	$5.50—$7.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$7.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.50—$12.25
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$12.92½
Très gras	$11.75
Lourds	$10.75
Très lourds	$9.75
Porc d'étal	$11.75
Légers	$12.25
Inférieurs	$8.00—$9.00
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$9.00—$9.50
Verrats	$6.00—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .36
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .32
Premiers	$ .28
Seconds	$ .22
Pommes de terre—	
Nouvelles. Par 100 livres	$1.50
Farine— Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00
"Red Top" No 1	$14.00
"Red Top" No 2	$12.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 30 août 1926

	Mardi aout 24	Merc. aout 25	Jeudi aout 26	Vend. aout 27	Samedi aout 28	Lundi aout 30
Blé No 1 Nord	1.50¾	1.50¾	1.48¾	1.47¼	1.45¼	1.43¾
2 Nord	1.44¾	1.45¼	1.43¼	1.41¼	1.39¾	1.40⅛
3 Nord	1.35⅛	1.36	1.35¼	1.34¼	1.32⅛	1.32⅛
Avoine 2 CW	.48⅜	.48⅜	.48⅛	.48⅛	.48⅛	.48⅛
3 CW	.43¾	.44⅛	.43⅛	.43⅜	.43⅛	.43⅜
Orge 3 CW	.62⅛	.62⅛	.62	.61⅞	.61⅞	.61⅞
4 CW	.59⅞	.60⅛	.59⅛	.59⅞	.58⅞	.58⅞
Lin 1 NW	2.08⅞	2.08¼	2.06¾	2.06	2.04¼	2.04
2 CW	2.04⅞	2.04¼	2.02¾	2.02	2.00¼	2.00
Seigle 2 CW	.93⅜	.94⅞	.94⅛	.94	.92⅝	.93⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.44¼	1.42⅜	1.39⅜	1.38⅛	1.36⅛	1.36⅞
Avoine 2 CW	.47	.47⅜	.46⅜	.46⅞	.46⅛	.46⅞
Orge 3 CW	.62⅛	.62⅛	.61⅛	.61⅛	.61⅛	.61
Lin 1 NW	2.09⅛	2.08⅛	2.07⅛	2.06⅛	2.05⅛	2.04⅛
Seigle 2 CW	.93⅛	.94⅛	.94⅛	.94⅛	.93	.94⅜
Options						
Blé Octobre	1.36⅛	1.36⅜	1.34⅜	1.33⅛	1.31⅞	1.31⅞
Décembre	1.34⅞	1.34⅞	1.32⅛	1.30⅛	1.28⅛	1.29⅛
Ma	1.39	1.39⅜	1.37⅜	1.35½	1.33⅛	1.34½
Avoine Octobre	.47	.47⅜	.46⅜	.46⅜	.46⅛	.46⅞
Décembre	.46⅛	.46⅛	.45⅛	.45½	.45⅛	.45⅞
Ma	.49⅜	.49⅜	.49⅛	.49	.48⅞	.48⅞
Orge Octobre	.62⅛	.62⅛	.61⅞	.61⅛	.61⅛	.61
Décembre	.61⅛	.61⅛	.61	.60⅞	.60⅛	.60⅛
Mai	.64⅜	.64⅜	.64	.63⅞	.63⅞	.64
Lin Octobre	2.11⅜	2.11	2.09⅛	2.08	2.06⅞	2.06
Décembre	2.10	2.09½	2.07⅛	2.06⅞	2.05⅛	2.05
Mai	2.17	2.16	2.14	2.13	2.12⅛	2.12⅛
Seigle Octobre	.95⅞	.96⅛	.95⅞	.95⅞	.94	.95⅞
Décembre	.96⅛	.97⅛	.96⅞	.96⅞	.94⅞	.96⅛
Mai	1.01⅞	1.02⅛	1.01⅛	1.01⅞	.99⅞	1.00⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ROSE DU LAC

Mardi dernier, un service solennel a été chanté dans notre église en mémoire du R. P. Lecoq, O.M.I., fondateur de la paroisse, décédé dernièrement. Une grande et pieuse foule, représentant la paroisse entière, y assistait. M. le curé Théoret officiait, assisté de MM. Halde et Desmarais comme diacre et sous-diacre.

Le R. P. Lecoq arriva ici quand cette région était presque un désert, aux frontières de la civilisation. Il se mit à l'oeuvre, commença une église, un couvent, au prix de quelles difficultés! La colonie était pauvre, loin des chemins de fer; il était difficile aux rares habitants de se créer des ressources. Le P. Lecoq alla en France, recueillit des fonds, revint à l'ouvrage. Car c'est lui-même qui était le bâtisseur, le charpentier de son église. Quel admirable émule du bon saint Joseph, notre patron national. Cette église qu'il bâtit à la sueur de son front fut malheureusement détruite par un incendie il y a une dizaine d'années, mais les anciens paroissiens ont décrit la beauté de cet édifice et la richesse de ses ornements.

L'activité apostolique du Père Lecoq ne se confinait pas à des oeuvres purement religieuses. Il se dépensait sans compter par ses ouailles. Bien des nouveaux colons dans la détresse ont eu recours à sa charité bien comprise, et plusieurs de nos paroissiens maintenant prospères se rappellent l'aide précieuse de leur vénéré curé dans des moments difficiles.

Il y a de longues années déjà, le Père Lecoq fut envoyé par ses supérieurs à la nouvelle paroisse de Saint-Laurent, et plus tard à Lebret, sur la rivière Qu'Appelle, où il se montra le digne continuateur du Père Hugonard, de glorieuse mémoire.

[...]

plus des Pierres, des Cortez, mais des Breynat, des Grouard, des Hugonard, des Lecoq. Et combien plus glorieux que les autres! Ce sont les dignes successeurs des Marquette, des Joliet, des Hennepin, des La Salle, qui découvrirent d'autres parties du continent américain, il y a trois siècles. Ces glorieux précurseurs venaient de la France, notre mère-patrie, la fille aînée de l'Eglise, si profondément catholique. Catholiques aussi leurs dignes successeurs, les missionnaires de nos jours. Nous pouvons être fiers de notre religion, qui forme de tels hommes. Les Romains antiques disaient avec orgueil: "Civis Romanus sum"; nous pouvons bien dire, avec encore plus de fierté: "Je suis catholique romain".

Nul ne doit plus de reconnaissance au R. P. Lecoq que les paroissiens de Sainte-Rose du Lac. C'eût été notre désir de le voir s'éteindre doucement chez nous, au milieu de l'affection de ses ouailles; la Providence a voulu qu'il trépasse au-delà de nos frontières, parmi un peuple étranger. Dans la vie éternelle, où il est maintenant, il reçoit l'hommage de notre humble reconnaissance, de notre admiration émue et de nos ferventes prières.

* * *

Voici une des paroisses canadiennes-françaises les plus importantes du Manitoba, où l'élément anglais est peu considérable, où par conséquent l'on s'attendrait à voir l'enseignement de la langue française fleurir comme dans les centres ruraux les plus français de la province [...]

[...]

SAINT-EUSTACHE

[...]

LORETTE

[...]

STE-ANNE DES CHENES

[...]

SANDILANDS

[...]

TRANSCONA

[...]

La journée de l'Association d'Education à Laurier

[...]

SAINT-BONIFACE

Mort du R. P. Blais, O.M.I.

Vendredi dernier est décédé au Juniorat des RR. PP. Oblats, à Saint-Boniface, le R. P. Moïse Blais, O.M.I., missionnaire bien connu au Manitoba. Le R. P. Blais était né à Yamachiche en 1853, de Joseph Blais et de Lucie Gérin-Lajoie. Il fit ses études à Nicolet et à Ottawa. En 1875 il entrait chez les RR. PP. Oblats et fut ordonné à Hull par Mgr Grandin en 1883. Il fut désigné pour l'Ouest canadien, et c'est dans l'Ouest qu'il passa toute sa vie de missionnaire.

Du Lac-Sainte-Anne où il fut d'abord envoyé, nous le retrouvons aumônier d'un détachement du 65me pendant les troubles de 85. Les années suivantes, le Père Blais est envoyé en Colombie. Il fonde Banff et d'autres missions. En 1900, il revient à Prince-Albert. Cinq ans plus tard il est nommé missionnaire-colonisateur pour le Manitoba, poste qu'il occupe durant douze années. Puis il est désigné pour Duluth, d'où il revient malade et affaibli.

Il passa les dernières années de sa vie à faire des missions plus proches, ayant d'ordinaire son pied-à-terre à Saint-Boniface. La maladie finit par l'abattre complètement, et ces dernières années il avait dû mettre un frein à sa belle activité d'autrefois. Il est mort à l'âge de 73 ans.

Son service a eu lieu lundi, dans la chapelle du Juniorat. Le R. P. Boyer, O.M.I., a chanté le service, avec M. l'abbé Primeau comme diacre et le R. P. Gauthier, O.M.I., comme sous-diacre. Mgr l'Archevêque, empêché de se rendre, s'était fait représenter. Mgr Cherrier assistait avec Mgr Jubinville et un bon nombre de prêtres, de religieux, de religieuses et d'amis du Rév. Père.

A sa famille religieuse, si cruellement éprouvée ces derniers temps, nous offrons nos sympathies sincères.

Collège de Saint-Boniface

La rentrée s'en vient...

Le temps fuit et emporte les vacances dans sa course. Les vacances s'en vont, c'est pourquoi la rentrée s'en vient... La rentrée, où? Mais au collège; et une rentrée qui s'annonce nombreuse.

Votre collège est prêt, parents catholiques du Manitoba! Il attend... ses pensionnaires; à vous de répondre à ses avances.

Voulez-vous faire de vos enfants de futurs religieux, des apôtres, des missionnaires; voulez-vous faire de vos enfants des prêtres dévoués; voulez-vous faire de vos enfants des hommes de profession, des hommes d'affaires franchement catholiques et à mentalité canadienne d'abord; voulez-vous léguer à vos enfants cet héritage de première valeur religieuse, nationale et sociale qu'est une haute éducation catholique. Si vous voulez un de ces points, votre devoir est d'envoyer vos enfants dans le seul collège-séminaire catholique du Manitoba: votre Collège de Saint-Boniface.

Nous attendons de la générosité des parents plus que des paroles de sympathie, des actes non équivoques, des élèves — surtout pensionnaires — qui viendront assurer la survivance, ou plutôt perpétuer la rayonnante vitalité du Collège de Saint-Boniface!

La politique

Les élections approchent et les assemblées se multiplient. M. J. Bernier a tenu, la semaine dernière, plusieurs assemblées, à Saint-Boniface ou dans les campagnes environnantes. M. le Dr Howden a parlé jeudi soir à Saint-Boniface également.

On annonce l'arrivée de M. Rivet, ancien député libéral d'Hochelaga. Quatre assemblées ont été fixées jusqu'à présent: le 2 septembre à Saint-Boniface; le 3 à Sainte-Anne; le 4 à Saint-Eustache et le 5 à Saint-Boniface de nouveau. M. Rivet serait le seul Canadien français à venir de l'Est.

M. Molloy a aussi adressé la parole en plusieurs endroits. Tout promet une lutte chaudement contestée. M. Meikle, candidat ouvrier, a parlé à Transcona jeudi soir.

A l'hôtel de ville

On vient de choisir la nouvelle commission de police. Elle est composée du juge de comté, M. L.-P. Roy, du maire Swain, de deux membres du conseil, MM. Doucet et Wilson, et enfin d'un citoyen qui est le Rév. Frère Joseph, principal de l'école Provencher.

M. McFadyen a proposé lui-même les échevins ainsi que le Frère Joseph, ajoutant que ce dernier, à cause de ses relations avec les jeunes gens, était tout qualifié pour faire partie d'une commission de ce genre. Les nouveaux officiers ont été assermentés.

On annonce aussi que le prochain adversaire de M. Swain, à la mairie, sera M. Taylor, l'ancien échevin.

On a passé un règlement interdisant l'ouverture des cafés et restaurants [illegible]. M. Mac[illegible], le rapport de [illegible] réglementation. Il dit que nous deviendrons, aux yeux des Américains et des citoyens de Winnipeg, un sujet de ridicule, si nous maintenons ce règlement.

Que peut bien nous faire l'opinion des Américains là-dessus? Et quels Américains ou citoyens de Winnipeg formuleront une opinion? Evidemment ceux qui ont intérêt à ce que Saint-Boniface soit un bouge. Alors M. MacLean verrait quelle gloire en rejaillirait non seulement sur les citoyens, mais même sur les échevins. Nous croyons ce règlement très sage et il devrait être maintenu.

La rentrée des classes

La rentrée des clases est fixée au 1er septembre pour nos écoles de Saint-Boniface. Il est important d'envoyer les enfants dès les premiers jours, afin qu'ils puissent être à la hauteur des autres élèves.

Au Collège, comme nous l'annoncions l'autre jour, la rentrée se fera une semaine plus tard, le 8 septembre. Encore une fois nous le répétons: Encourageons notre collège: envoyons-y les enfants qui manifestent de plus belles aptitudes; aidons de nos deniers ceux qui ne pourraient être instruits sans cela. C'est notre avenir que nous préparons de cette façon.

* * *

Les RR. SS. de Jésus-Marie sont parties vendredi pour aller prendre charge de l'école de Kenora. Six Soeurs sont parties de Winnipeg et quatre autres viendront les rejoindre de l'Est.

L'exposition horticole de St-Boniface et Norwood

La cinquième exposition annuelle de la Société d'Horticulture de Saint-Boniface et Norwood, qui s'est tenue vendredi et samedi, a été la plus belle et la plus importante dans l'histoire de la société. L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, en a fait l'inauguration et a vivement félicité les organisateurs. Le Dr J.-P. Howden, député sortant de Saint-Boniface, a présenté les coupes et les médailles aux lauréats.

La campagne libérale dans Saint-Boniface

Dans le comté de Saint-Boniface la campagne bat son plein. Ce soir le Dr Howden parlera à Elmwood et M. Dunning parlera à la même assemblée. Le 2 à midi, le candidat libéral sera à Transcona avec M. Dunning encore; le vendredi 3, à Vivian, le 4 à Saint-Boniface. Le dimanche 5, après la messe, il parlera à Thibaultville; à trois heures à Saltel et dans la soirée à Transcona. Le 6 il parlera au pique-nique McDiarmid à Saint-Vital.

M. L.-A. Rivet

On annonce la venue de M. L.-A. Rivet, de Montréal, qu'on dit excellent orateur et qui doit parler en faveur du Dr Howden à Saint-Boniface, le samedi 4. Le dimanche 5, il parlera en faveur de M. Beaubien à Saint-Jean-Baptiste. Il sera à l'assemblée de M. McPherson, adversaire de M. Meighen, à Saint-Eustache, le jeudi 2, et parlera encore en faveur du candidat libéral du comté de Dauphin à Sainte-Rose, le 3. M. Rivet est un ancien député libéral; il représenta le comté d'Hochelaga de 1904 à 1911.

L'assemblée de Saint-Boniface aura lieu en plein air, sur le terrain du vieux Collège, si la température le permet; sinon, elle aura lieu à l'hôtel de ville.

Bureaux de votes provisoires à Saint-Boniface

Trois bureaux de vote provisoires seront ouverts dans le district électoral de Saint-Boniface les vendredi, samedi et lundi 10, 11 et 13 septembre. Ils sont situés aux endroits suivants: Saint-Boniface, 281½, avenue Taché; Winnipeg (Elmwood), 299, avenue Talbot; Transcona, Home Café, 28, rue Bond.

Ces bureaux sont pour la commodité des employés de chemins de fer et voyageurs de commerce que leurs occupations obligent à être absents de leur domicile le jour de l'élection. Ils peuvent voter avant les autres, à condition d'avoir un certificat de l'officier reviseur.

Sépultures

Le 25 août — Paul-Armand-Carolus, enfant d'Elzéar Champagne et de Madeleine Poitras, âgé de trois mois.

Le 26 août — Lucille, enfant de Louis Riel et Annie Vermette, âgée de deux ans et six mois.

Le 27 août — Gaspard, enfant de Wilfrid Riel et Valéda Dufault, âgé de seize mois.

Baptêmes

Le 23 août — Albert-Joseph, né le 22 août, enfant de Joseph Saint-Germain et de Jeannette Donais, de Fort Garry. Parrain et marraine: Zéphirin Lamirande et Olivina Saint-Germain.

Le 25 août — Marie-Alice-André, née le 23 août, enfant de Joseph-A.-O. Chabot et d'Alice Turenne. Parrain et marraine: Jean-E. Arpin et Joséphine Turenne.

Le 29 août — Joseph-Lucien-Paul-Julien, né le même jour, enfant de F.-X. Courteau et d'Eugénie Baril. Parrain et marraine: Laurent Courteau et Philomène Baril.

PETITES NOTES

M. Paul Lavoie est à se faire construire une maison sur la rue Masson.

* * *

M. H. Daignault, secrétaire de l'Association d'Education, est revenu d'un voyage dans l'Est.

* * *

MM. Emilien Lévesque, Rodolphe Bélanger et Jean-Marie Gagné sont repartis pour le grand séminaire de Québec. M. David Granger a quitté Saint-Boniface pour le noviciat des RR. PP. Dominicains à Saint-Hyacinthe.

* * *

De passage à l'archevêché, le R. P. Boileau, Canadien français de naissance, chanoine régulier de l'Immaculée Conception. Le Rév. Père est à Avignon où il occupe le poste important de maître de chapelle à la cathédrale. Le R. P. est en visite au Manitoba chez ses confrères de Lourdes et ses amis des environs.

* * *

La maison de M. Evariste Gagnon, sur la rue Notre-Dame, est presque terminée.

* * *

Un groupe d'Italiens est venu s'établir dans la maison de M. Bernier, sur la rue Dumoulin. Ces braves gens appartiennent à la colonie italienne de Lorette. C'est là que désormais la colonie aura son pied-à-terre en ville.

* * *

M. Marius Benoist a fait ses débuts comme maître de chapelle à la cathédrale l'autre dimanche. Nos félicitations.

Mme Potvin, épouse de M. Adrien Potvin, traducteur en chef au Sénat, à Ottawa, ainsi que sa fille Mlle Jeanne d'Arc, sont retournées à Ottawa mercredi matin, après avoir visité leurs parents et amis à Saint-Boniface, Winnipeg, Saint-Norbert, Sainte-Anne des Chênes et Beren's River.

* * *

M. Joseph Piché, organiste du Sacré-Coeur de Montréal, est en visite chez ses amis de Saint-Boniface.

* * *

Mlle Jeanne Couture, de retour d'une promenade chez sa soeur Mme J.-E. de Gagné, à Gravelbourg, Sask., désire annoncer à ses élèves l'ouverture de son studio, 462, rue Saint-Jean-Baptiste.

* * *

M. et Mme F.-X. Courteau ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon, baptisé sous les noms de Joseph-Lucien-Paul-Julien. Parrain, Laurent Courteau, de Winnipeg; marraine, Adrienne Courteau, de Deschambault, P. Q.

* * *

M. John-C. Davis, président du club Kiwanis, est parti pour la convention de Calgary.

* * *

Les familles Lafrance et Rocan remercient tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie dans leur deuil récent.

* * *

Mlle Béatrice Paul, de Transcona, élève de Mlle Bella Paul, de Norwood, rue Horace, a passé ses examens de musique junior du Conservatoire de Toronto avec grand honneur.

UNION CANADIENNE

Vendredi prochain les retraitants se rendront à la Trappe de Saint-Norbert pour y passer trois longs jours. Ce seront trois jours pendant lesquels ils oublieront tout du monde pour ne s'occuper que du surnaturel. Ce sera l'oubli complet de la famille, des parents, des amis, des blondes, des épouses et... et des élections. Vaillants chrétiens, vous êtes ravissants.

* * *

Que sont devenus nos joueurs de fer? Peut-être ont-ils répondu aux supplications des cultivateurs de l'Ouest qui demandent l'aide de bras solides pour sauver la récolte.

* * *

Nous avons un secret à vous confier, si vous nous promettez de ne pas le dévoiler. Voici: Nous avons vu le président de l'Union exhiber un plan de maison qu'il compte faire ériger prochainement.

Est-ce que nous aurons une présidente qui partagera avec lui la lourde tâche de veiller aux destinées de notre club? Nous le souhaitons tous.

* * *

Un héros! Nous en avons un à l'Union. Nous en avons beaucoup même, mais celui-là, nous est avis, mérite une mention spéciale. Il mérite une médaille d'or que les actionnaires de l'Union devront lui présenter un jour ou l'autre.

Qu'a-t-il donc fait?... Ne riez pas! nous sommes sérieux. C'est que, par un beau soir d'août, alors que la belle température invitait à la promenade au grand air, nous l'avons vu percevoir les cotisations dans les salles. Vous savez ce que cela veut dire. Arracher 25, 50, 75 sous ou même une piastre d'un bonhomme au beau milieu de l'été, quand il y a tant d'autres occasions pour ce dernier de dépenser ces sous, c'est faire un acte héroïque digne de louange.

Brave percepteur, vous avez notre admiration.

M. DELLY

MAGALI

FEUILLETON DE LA LIBERTÉ
No. 1

CHAPITRE PREMIER

L'aube paraissait un peu troublée, une lueur incertaine flottait sur la campagne à travers laquelle le train filait en jetant des coups de sifflets stridents... Dans le wagon, bien chauffé cependant, une fraicheur pénétrait qui refroidissait la voyageuse malgré le vêtement fourré dont elle était couverte...

Peu à peu, Mlle Nouey sortait de la somnolence qui l'avait envahie depuis quelques heures. Ses yeux s'ouvrirent, sa main, par un geste machinal de femme soigneuse, lissa les bandeaux châtains qui encadraient son visage mince, un peu flétri.

Elle se redressa enfin, complètement éveillé, secoua son vêtement où s'étaient formés quelques plis... En même temps son regard se dirigeait vers l'autre extrémité du wagon. Là se trouvaient une dame enveloppée d'une mante noire de piètre apparence et deux enfants de huit à dix ans. En montant dans ce compartiment au milieu de la nuit, Mlle Nouey les avait trouvés là... Et la dame avait conservé exactement la même position qu'elle lui avait vue alors, la tête tournée vers la vitre et cachée entre les mains, sans un mouvement autre que celui imprimé par le train.

En face d'elle, les enfants étaient immobiles, serrés l'un contre l'autre, très éveillés, eux, et visiblement grelottants sous leurs vêtements râpés. Ils étaient tous deux minces et frêles, mais ne se ressemblaient pas. La petite fille, qui semblait l'aînée, avait un visage au teint mat, aux traits un peu forts, et une superbe chevelure blond cendré tombant en deux longues nattes sur ses épaules. La physionomie du petit garçon était plus fine, plus délicate; son teint ressortait, très blanc, près des boucles brunes qui ombrageaient son front.

Le regard compatissant de Mlle Nouey avait eu vite fait d'embrasser tous ces détails. Elle était accoutumée à coudoyer bien des misères cachées dans ses visites de charité à travers Paris et Londres, elle avait un flair quasi infaillible pour discerner les pauvres honteux... Et quelque chose s'éveillait dans son coeur devant ce trio inconnu, devant la gravité mélancolique empreinte sur ces pâles visages d'enfants dont l'extrême distinction l'avait aussitôt frappée.

La portière fut tout à coup ouverte, un contrôleur parut sur le seuil...

— Vos billets, s'il vous plait.

Mlle Nouey tendit le sien... Les enfants tournèrent la tête, mais la dame ne bougea pas.

— Vos billets, Madame! dit l'homme en haussant la voix.

Pas de réponse.

— Elle dort bien, cette dame! observa-t-il. Vous ne savez pas où sont ses billets, les enfants?

— Si, je sais, dit la petite fille avec un léger accent anglais. Ne réveillez pas maman.

Elle se leva, prit un sac posé près de sa mère et en sortit trois billets.

— Ce sont des billets de troisième... et vous êtes en première ici! Eh bien! vous ne vous gênez pas!

— Nous sommes en première? dit la petite fille en le regardant avec surprise. Nous ne savions pas... Maman était si fatiguée qu'elle est montée dans le premier wagon venu.

— Oui, racontez-moi des histoires... Si vous croyez que ça va prendre! Il faut payer le supplément... ou sans cela...

Un geste significatif acheva la phrase.

La petite eut une exclamation d'effroi.

— Payer le supplément!... Mais nous n'avons presque plus d'argent!

— Ça ne me regarde pas, il fallait faire attention... Allons, réveillez votre maman, je ne peux pas poser deux heures ici.

Une expression de regret passa sur la physionomie de l'enfant, ses yeux, de magnifiques prunelles sombres et veloutées, enveloppèrent d'un tendre regard sa mère toujours immobile... Puis, se penchant, elle appela doucement en anglais:

— Mamma! mamma!

La dame n'eut pas un mouvement... La petite fille leva vers le contrôleur un regard suppliant.

— Je ne veux pas la réveiller, elle dort si bien!

— Ah! mais, en voilà assez! C'est moi qui vais m'en charger, alors!

Mlle Nouey se levait pour mettre fin à cette scène pénible en payant le supplément demandé... Mais le train, passant probablement sur un point de la voie en réparation, eut une violente secousse qui la rejeta à sa place... Et là-bas, l'inconnue, ballottée, tomba en avant comme une masse.

Les enfants eurent un cri d'effroi, auquel répondirent une exclamation de Mlle Nouey et cette autre du contrôleur:

— Mais cette dame est morte!

La petite fille se dressa debout, ses yeux dilatés enveloppèrent le visage tout blanc qui avait heurté la banquette, ses mains effleurèrent... Et, doucement, elle glissa évanouie dans les bras que lui tendait Mlle Nouey.

— Eh bien! en voilà une histoire! murmura le contrôleur. Heureusement encore que nous arrivons bientôt!

Mlle Nouey emporta l'enfant à l'autre extrémité du compartiment, elle fit de même pour le petit garçon qui demeurait immobile, tremblant de tous ses membres... Puis elle revint s'assurer que le contrôleur avait dit vrai. Hélas! on n'en pouvait douter. Une mort subite avait frappé cette femme, peut-être avant l'entrée de Mlle Nouey dans le wagon.

— Pauvre créature! murmura-t-elle en regardant avec une douloureuse compassion ce visage délicat, jeune encore, mais extrêmement flétri, cette chevelure brune déjà semée de fils d'argent, et les petites mains, fort jolies de forme, mais brunies par des travaux de ménage.

Paris approchait... Cinq minutes encore... Et, avec un soupir de soulagement, Mlle Nouey vit le train entrer en gare.

Le contrôleur s'éloigna pour chercher de l'aide... Quelques instants plus tard, l'étrangère était emportée par deux hommes, tandis qu'un autre enlevait dans ses bras l'enfant toujours évanouie. Mlle Nouey suivit celui-ci, tenant par la main le petit garçon auquel elle murmurait de douces paroles.

Ce fut elle qui réussit, après bien des soins, à faire revenir la petite fille de son évanouissement. Elle redoutait beaucoup cet instant... Et de fait, l'enfant, en se rappelant soudain ce qui s'était passé, eut une terrible crise de désespoir que Mlle Nouey ne put calmer qu'après de longs efforts.

Mais il était navrant de voir cette petite figure désolée, d'entendre les sanglots du petit garçon agenouillé près de sa soeur.

— Maman!... maman! murmurait celle-ci en se tordant les mains. Ce n'est pas possible, Madame, elle vit, n'est-ce pas?

— Ma pauvre chérie! disait tendrement Mlle Nouey en la pressant entre ses bras.

Et, apercevant une petite croix d'ivoire qui sortait du corsage de l'enfant, elle ajouta:

— Vous êtes catholique, n'est-ce pas?... Moi aussi. C'est un lien plus fort entre nous, ma chère petite enfant... Eh bien! pensez que votre pauvre maman est près du bon Dieu, qu'elle ne souffre plus maintenant, ma mignonne.

— C'est vrai.... Oh! elle souffrait tant, ma mère chérie!... Mais nous ne l'avons plus!... nous sommes seuls... seuls! Oh! maman, maman!

Elle eut une nouvelle crise de larmes que Mlle Nouey eut beaucoup de peine à calmer. L'enfant demeura ensuite immobile, absolument abattue et brisée.

— Magali, Magali, ne va pas mourir aussi! sanglotait son frère en lui serrant la main.

— Non, mon Freddy, murmura-t-elle faiblement. Mais après tout, cela vaudrait mieux... Qu'est-ce que nous ferons sans maman?

Le chef de gare et le commissaire de police entraient en ce moment. Ils venaient chercher quelques renseignements près des enfants, le mince bagage de la défunte ne leur ayant fourni aucune indication. Sur l'alliance seulement étaient gravés ces deux noms: Ethel. — Luc. — 1880.

— Comment vous appelez-vous, mes chers petits? demanda Mlle Nouey en se penchant vers les orphelins.

— Magali et Freddy Daultey, murmura la petite fille.

— Et d'où venez-vous?

— De Bombay.

— Vous aviez des parents, là-bas?

— Non, personne... Maman donnait des leçons de français et d'anglais.

— Vous n'avez plus votre père?

— Non, il est mort voilà trois ans.

— Avez-vous des parents en France?

— Personne non plus... Mais maman ne trouvait plus assez de leçons, là-bas, et le climat la fatiguait beaucoup. Elle voulait essayer en France ou en Angleterre.

— Etait-elle Anglaise?

— Oui, et papa Français, de la Provence.

— Comment s'appelait-elle?

— Ethel Daultey.

— Oui, mais son nom, à elle?

— Je ne sais pas, Madame.

—Et vous ne vous connaissez aucun parent, ni en Angleterre, ni ailleurs?

La petite fille secoua négativement la tête.

— Diantre! c'est ennuyeux, cela! murmura le commissaire de police. Qu'allons-nous faire de ces mioches? C'est dommage, ils sont gentils.

— Je m'en charge pour le moment, déclara Mlle Nouey. Je ferai toutes les démarches pour savoir s'ils n'ont réellement personne au monde. Quant à la pauvre mère, ajouta-t-elle plus bas en s'adressant au commissaire de police, veuillez lui faire faire des funérailles religieuses convenables. Je prends à ma charge tous les frais.

Il s'inclina et sortit de sa poche un calepin.

— Ayez la bonté de me donner votre adresse, Madame.

— Mlle Nouey, hôtel de Volberg, rue de la Ville-l'Evêque... Je suis la lectrice de la duchesse de Staldiff, en ce moment de passage chez le comte de Volberg, son cousin, ajouta-t-elle en manière de référence.

— Très bien, Mademoiselle... J'enverrai prendre vos ordres pour l'enterrement. Dois-je faire avancer une voiture?

Sur la réponse affirmative de Mlle Nouey, il s'éloigna aussitôt, et un peu après un fiacre s'en allait de la gare, emportant l'excellente demoiselle et ses petits protégés blottis contre elle.

CHAPITRE II

Amélie Nouey était la fille d'un professeur de français établi à Vienne. Chargé de nombreux enfants, celui-ci avait accepté avec reconnaissance l'offre que lui faisait le comte de Volberg de donner sa dernière fille, alors âgée de dix ans, comme compagne à la petite comtesse Juliane, afin d'exciter l'émulation de l'enfant, paresseuse et trop gâtée. Amélie avait donc été élevée au milieu du luxe, elle était devenue l'amie de Juliane de Volberg, nature un peu molle, un peu futile, mais affectueuse et bonne.

Il y avait là, pour la jeune fille sans fortune, un grave péril. A côtoyer cette existence de grands seigneurs, elle pouvait éprouver les funestes effets de l'ambition ou s'aigrir au contact de ce luxe raffiné... Mais Amélie avait une nature raisonnable et droite, elle était pieuse, portée vers les oeuvres de charité, et jamais un désir ambitieux n'effleura l'âme de la simple et modeste lectrice de Juliane de Volberg.

Elle n'avait pas quitté la jeune comtesse lorsque celle-ci avait épousé lord Randolph Hawker, duc de Staldiff. Elle était pour la jeune femme une conseillère fidèle, une amie non pas toujours écoutée, mais très estimée, et si quelque sérieux demeurait dans l'esprit et le coeur de lady Juliane, c'était à cette âme d'élite qu'elle le devait.

Maintenant, Mlle Nouey était l'institutrice des petites ladies Isabelle et Ophelia, l'une fille de la duchesse, l'autre cousine, par son père, du défunt duc, car lady Juliane était veuve depuis plusieurs années. Mais la situation d'Amélie demeurait celle d'une amie, d'autant plus estimée qu'elle montrait en toutes circonstances la plus grande discrétion. Elle ne craignait donc pas d'être mal accueillie en ramenant les pauvres orphelins, sachant que la comtesse de Volberg compatirait aussi, comme sa cousine, à un si grand malheur.

En arrivant à l'hôtel de Volberg, Mlle Nouey fit monter les enfants dans son appartement, envoya la femme de chambre leur chercher du consommé, prépara avec son aide deux couchettes... Quand ils furent tombés endormis de fatigue et de chagrin, elle changea de costume et descendit chez la duchesse, qu'elle n'avait pas vue depuis quinze jours, ayant passé ce temps en Bourgogne, près d'une vieille parente de son père.

Elle entra sans se faire annoncer, ainsi qu'elle en avait coutume avec son amie, dans le salon qui précédait la chambre de la duchesse... Mais elle s'arrêta sur le seuil en voyant que celle-ci n'était pas seule.

— Entrez donc, mademoiselle Amélie! dit une voix jeune, au timbre chaud et vibrant, avec un accent anglais prononcé.

Elle s'avança et s'inclina en disant gaiement:

— Je ne m'attendais pas à trouver Votre Grâce, que je croyais à la pointe de l'Italie.

Celui auquel elle s'adressait, un jeune homme de seize à dix-sept ans, debout près de la duchesse, lui tendit la main avec un sourire qui éclairait singulièrement sa physionomie, très belle, extrêmement intelligente, mais exprimant à l'ordinaire une hauteur que les gestes et l'attitude venaient encore augmenter.

— Non, je suis revenu à Paris, Mademoiselle, par suite d'un accident, d'ailleurs peu grave, arrivé à mon compagnon de route.

— Ce voyage s'est bien passé, ma chère Amélie? demanda la duchesse en tendant les deux mains à son amie et en levant vers elle un aimable visage encadré de beaux cheveux blonds légèrement poudrés.

— Très bien, Juliane... C'est-à-dire, pas dans sa dernière partie.

— Avez-vous été attaquée, dévalisée comme vous me le prédisiez au moment de mon départ pour l'Italie? demanda en riant le jeune homme.

Mais il s'interrompit devant le visage grave de Mlle Nouey. Celle-ci narra brièvement le triste incident. A mesure qu'elle avançait dans son récit, la physionomie très mobile de la duchesse exprimait une vive compassion, celle du jeune homme un intérêt réel, bien qu'un peu froid.

— Et qu'avez-vous fait de ces petits malheureux, Amélie? demanda la duchesse.

— J'ai pris la liberté de les amener ici, et en ce moment ils dorment là-haut, dans mon appartement... J'ai pensé que vous ne seriez pas mécontente...

— Non, certes, ma bonne amie, c'est là chose toute naturelle! Mais tout ceci va vous causer bien des ennuis, si vous vous chargez des démarches.

— Que voulez-vous, Juliane, il faut bien rendre service au prochain!... Et ces pauvres petits sont si touchants!

— Vous nous les amènerez quand ils seront un peu remis, Amélie. Vous dites que leur mère était Anglaise?

— Oui, mais ils ignorent son nom.

— Et eux, comment se nomment-ils? demanda le jeune homme en se penchant pour jeter un coup d'oeil sur la pendule.

— Magali et Freddy Daultey, mylord.

— Magali? Un joli nom, souvenir de Mireille.

— Son père était Provençal, m'a-t-elle dit. Les recherches pourront se faire tout d'abord de ce côté.

— Evidemment. C'est déjà quelque chose de savoir par où commencer. Je vous souhaite bonne réussite, mademoiselle Amélie... A ce soir, ma mère... Maximilien m'emmène séjourner à l'ambassade d'Autriche.

— Allez, allez, Gérald, profitez bien de votre séjour ici, dit en souriant la duchesse. Mais ne prenez pas d'engagement pour ce soir; vous savez que nous avons une première à l'Opéra.

— Je n'aurais garde de l'oublier! L'Opéra est ma passion... Tenez-moi au courant de cette lamentable histoire, mademoiselle Amélie.

Il s'éloigna d'un pas souple et vif, très élégant dans la tenue ultra-correcte qu'il portait avec une désinvolture de grand seigneur... Sa mère le suivit des yeux, une petite flamme d'orgueil traversa son regard...

— Il est superbe, mon Gérald, n'est-ce pas, Amélie?

— Superbe, en effet... Et, ce qui vaut mieux, il est bon sous son apparence un peu... fière.

Ce mot très atténué n'était pas tout à fait celui qui convenait. En réalité, l'orgueil extrême et le naturel violent du jeune duc de Staldiff étouffaient souvent ses qualités morales, à tel point que certains de ceux qui l'approchaient niaient cette bonté que lui reconnaissait sincèrement Mlle Nouey.

En quittant la duchesse, elle se rendit près de ses élèves qui flânaient dans la salle d'étude. Lady Isabel, une vive et jolie fillette blonde, s'élança vers elle et se jeta dans ses bras.

— Ah! que je suis contente de vous revoir, Mademoiselle! C'était long, quinze jours sans vous!

— Vous êtes bien gentille de trouver cela, ma petite Isabel... Ophelia n'est peut-être pas de cet avis?

Elle s'adressait à une fillette très svelte, très élégamment vêtue, dont la chevelure fauve encadrait un visage régulier et froid, extrêmement blanc.

— Mais si, Mademoiselle, dit-elle tranquillement, en tendant la main à Mlle Nouey. Seulement, je ne suis pas aussi expansive que Bella.

— A propos, s'écria vivement Isabel, qu'est-ce que nous a raconté Betsy? Vous avez ramené des petits orphelins?

— Des mendiants? demanda dédaigneusement Ophelia.

— Mais pas du tout!... Asseyez-vous, je vais vous raconter cela.

Ophelia l'écouta d'un air distrait. Isabel exprima une vive pitié et déclara qu'elle voulait voir les enfants.

— Ils sont trop fatigués, trop brisés par leur chagrin, ma chère petite. Aussitôt que possible, je vous les ferai connaître. Vous verrez comme ils sont charmants et distingués.

— Il faudra les garder, Mademoiselle! La petite fille sera mon amie...

— Isabel, une enfant trouvée! s'écria sa cousine avec mépris.

— Ils ne sont pas du tout enfants trouvés, déclara fermement Mlle Nouey. Ils ont un nom, nous savons d'où ils viennent... Ophelia, montrez un peu plus de mesure et de charité dans votre langage, mon enfant.

Mais la fillette se détourna avec une petite moue dédaigneuse et se mit à feuilleter une revue de modes que Mlle Amélie lui enleva des mains en déclarant qu'elle avait mieux à faire que d'exciter sa coquetterie.

. . . .

Lady Isabel dut attendre quinze jours avant de connaître Magali Daultey. La petite fille se trouva en proie à une fièvre violente, et Mlle Nouey, qui la soignait avec un infatigable dévouement, craignit un moment pour sa vie. Mais la crise fut surmontée. Magali, très affaiblie, put enfin se lever, et, un jour, elle descendit au bras de sa protectrice dans le jardin de l'hôtel de Volberg, pour profiter d'un rayon de soleil qui attiédissait l'atmosphère.

Freddy était là aussi, touchant au possible dans son costume noir, avec son délicat visage trop blanc, ses boucles sombres, ses yeux un peu attristés encore, mais où revenait à certains instants un rayon d'enfantine gaîté.

C'était un charmant petit caractère, très aimable, extrêmement affectueux. Déjà, Mlle Nouey éprouvait pour lui une tendresse maternelle... Mais elle se sentait attirée plus encore par cette petite Magali, très aimante, ardemment reconnaissante, dont le regard avait une profondeur singulière, dont le coeur enfantin souffrait silencieusement mais cruellement, de la perte d'une mère très aimée, de l'abandon absolu où se trouvaient désormais son frère et elle.

Car les recherches en Provence n'avaient fait connaître que ceci: les Daultey, originaires d'Arles, appartenaient à une vieille famille de robe, très honorable, dont le dernier survivant, Luc Daultey, cerveau d'artiste, original et aventureux, était parti une vingtaine d'années auparavant pour l'Amérique. Depuis, personne n'avait entendu parler de lui... Et, de ce côté, il ne restait aux enfants aucune parenté.

Grâce aux hautes relations de la duchesse et du comte de Volberg, Mlle Nouey avait eu également une très prompte réponse de Bombay. Il existait dans cette ville l'acte de décès de Luc Daultey, trouvé assassiné dans un faubourg sans qu'on eût jamais connu l'auteur de ce crime. On recueillit également des renseignements sur sa parfaite honorabilité et celle de sa veuve, très pauvre et très méritante, demeurée sans ressources après l'effondrement de la petite entreprise commerciale que dirigeait M. Daultey.

Mlle Nouey avait reçu cette réponse la veille, et, très perplexe, elle se demandait ce qu'il allait advenir de ces pauvres petits êtres, si délicats au moral et au physique.

Si on voulait, pourtant!... Ce lui serait si facile, à elle, Amélie, d'élever ces enfants si doux, de les entourer d'affection! Personne ne s'apercevrait de leur présence dans les vastes résidences où la duchesse et les enfants se transportaient selon les saisons.

Ce matin, elle avait sondé le terrain et reçu de son amie cette réponse encourageante:

— Mais je n'y vois pas d'obstacle, je m'associerai même avec joie à cette bonne oeuvre... Seulement, il faut que je demande l'avis de Gérald.

Le duc, malgré sa jeunesse, était considéré comme un oracle par sa mère, très fière de ses brillantes facultés, et d'ailleurs voyant en lui le chef de la famille. De ce côté, Mlle Nouey n'était pas sans appréhension, la naturelle générosité du jeune homme étant soumise aux fluctuations d'une volonté impérieuse, extrêmement entière, et de caprices tout à fait impossibles à prévoir.

Lentement, Mlle Amélie et Magali firent deux fois le tour de la grande pelouse, suivies par Freddy, puis revinrent à petits pas vers le logis.

Là-bas, au seuil d'une porte vitrée, venaient d'apparaître le jeune duc, puis lady Isabel et lady Ophelia, vêtues de toilettes claires pour une matinée enfantine qui avait lieu cette après-midi à l'ambassade d'Angleterre.

Etait-ce la fatigue de cette courte promenade?... ou bien se trouvait-elle intimidée par les regards curieux dirigés vers elle? Toujours est-il que Magali glissa tout à coup, prise de faiblesse. Mlle Nouey la soutint précipitamment...

— Donnez-la-moi, Mademoiselle! dit lord Gérald en s'avançant d'un mouvement spontané.

Avec une aisance dont on l'aurait cru incapable sous son apparence élégante et fine, il enleva l'enfant entre ses bras et l'emporta dans le salon où se trouvaient la duchesse et la comtesse de Volberg.

Une fois étendue sur un canapé, elle se remit presque aussitôt, et un peu de rougeur monta à ses joues mates en se voyant entourée de ces étrangers. Les paroles bienveillantes des deux dames, le sourire aimable de lady Isabel parurent cependant la mettre un peu à l'aise.

— Elle est laide, cette petite! chuchota lady Ophelia à l'oreille de son cousin qui se tenait debout à quelque distance, appuyé contre la cheminée.

— Oui, plutôt, sauf les yeux qui sont magnifiques. Mais le petit garçon est délicieux... Venez ici, petit.

Freddy se tenait serré contre sa soeur, ses grands yeux bleus, un peu apeurés, regardaient tous ces visages inconnus... A l'appel du jeune duc, il ne bougea pas et cacha son visage contre le bras de Magali.

— Eh bien! ne m'avez-vous pas compris? dit un peu brusquement lord Gérald, dont la patience n'était pas la vertu dominante.

A cette intonation impérieuse, Magali eut un tressaillement, elle dirigea son regard vers lui... Et Mlle Amélie, en voyant se heurter les prunelles sombres de l'enfant, où passait une lueur de révolte et de fierté blessée, et les grands yeux bruns du jeune homme, exprimant une hauteur mélangée d'irritation et de surprise dédaigneuse, comprit que deux orgueils se rencontraient... Ainsi qu'elle l'avait soupçonné, Magali possédait une susceptibilité excessive. L'excellente demoiselle, avec un serrement de coeur, songea que la pauvre petite venait probablement de s'aliéner, par ce seul regard, la sympathie de celui qui devait décider de son sort.

Lord Gérald avait froncé les sourcils, et détournant dédaigneusement les yeux, il dit à sa cousine:

— Quelle désagréable physionomie a cette petite!

Freddy, sur un signe de Mlle Amélie, s'avança, un peu intimidé, mais si joli, si touchant, que la physionomie mécontente du jeune duc se détendit un peu. Il caressa l'enfant, lui demanda son nom et lui adressa quelques questions en anglais, langue que Freddy parlait presque mieux que le français.

La duchesse et Mme de Volberg, de leur côté, interrogeaient Magali. Mais l'enfant ne savait rien de plus que ce qu'elle avait dit précédemment, elle ne connaissait pas le nom de sa mère qui eût permis de faire des recherches en Angleterre.

— Il faudra voir à caser ces enfants dans un orphelinat, dit Mme de Volberg. J'en connais un excellent...

— Oh! ma cousine, les pauvres petits! murmura lady Isabel dont le joli visage témoignait d'une vive compassion.

— Que voulez-vous, ma petite Bella, il n'y a pas d'autre solution...

— Si, il y en a une autre, dit la duchesse en faisant signe à Mme de Volberg de s'éloigner un peu de l'enfant. Ces petits êtres paraissent bien élevés; du côté paternel, ils sont d'une bonne famille... Amélie propose de se charger de leur éducation, de les élever elle-même, à mes frais, naturellement, car je tiens à avoir ma part dans cette oeuvre de charité. Nous leur préparerions un avenir convenable...

— Qu'en dit Gérald? demanda Mme de Volberg.

Elle se tournait vers le jeune homme qui avait repris sa pose nonchalante contre la cheminée.

— Je ne m'y oppose pas, ma cousine. Ces enfants sont Anglais par leur mère, leur position est incontestablement très pénible, très intéressante, et, en vérité, je crois que ma mère et Mlle Nouey feraient là une très bonne oeuvre... Mais il me paraît excessif, mademoiselle Amélie, que vous vous chargiez vous-même de ces enfants. Les collèges sont là pour les recevoir...

— Ils sont de santé bien délicate!... Et je serais si heureuse de les avoir tout à moi, mylord! dit Mlle Amélie avec un regard suppliant. Ils sont si gentils, et je les aime déjà tant!

— Oh! chère mademoiselle Amélie, s'il ne faut que cela pour vous contenter, gardez vos petits protégés! dit-il en souriant. Mais peut-être, consultant comme toujours beaucoup plus votre bon coeur que vos forces, allez-vous vous fatiguer avec ces enfants, dont vous ignorez la nature, les goûts, l'éducation.

— Rassurez-vous, mylord, je me ménagerai, dit gaiement Mlle Nouey, intérieurement ravie de cette acceptation qu'elle n'osait presque pas espérer la minute d'auparavant. Quant à leur éducation, elle me paraît admirablement commencée, la nature est charmante.

— Hum! dit-il ironiquement. La petite a un regard qui n'est rien moins que doux... Enfin, essayez, Mademoiselle, il sera toujours temps de changer d'idée si vous en avez assez... Et vous savez, petit garçon, profitez de votre chance, car vous ne trouveriez pas tous les jours un coeur comme celui-là pour se dévouer à vous.

Il caressait du bout des doigts la joue blanche de Freddy, et sa voix, sous le ton badin, avait une inflexion légèrement émue.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Nous sommes heureux d'annoncer à notre clientèle qu'après entente avec la compagnie de collections, le montant à ajouter au prix des poêles électriques vient d'être réduit.

Pour tous renseignements, adressez-vous chez

FONTAINE & BOULANGER
Téléphone 51 425

BERTHE DUBREUIL, professeur de piano. Studio: 231, boulevard Bellard, Saint-Boniface. Téléphone 52 776.

MAISONS à vendre ou à louer; Adressez-vous à J.-E. Leclerc, 160, rue La Vérendrye, Saint-Boniface. Tél. 51 376. 15

A VENDRE — Hôtel comprenant restaurant, salle de barbier, très bonne maison de pension, clientèle nombreuse. Conditions très faciles et prix modéré. Vente pour cause de maladie. S'adresser à Israël Galipeau, St-Pierre, Man. 16

MEUBLES A VENDRE — Meubles de salle à dîner, 9 morceaux; aussi lit et bureau. Poêle électrique, ustensiles de cuisine. S'adresser à M. J.-A. Gingras, 161, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 13

ON DEMANDE une institutrice ou un instituteur catholique capable d'enseigner le français et l'anglais. S'adresser à Jos. Patenaude, sec.-trésorier, Ecole Thibert No 1746, Guynemer, Man. 14

Que ce soit pour l'achat d'un poêle, d'une machine à laver, d'un radiateur ou de tout appareil électrique, n'oubliez pas:
FONTAINE & BOULANGER font mieux

MAISONS A VENDRE

No 513, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — près école Provencher et couvent. Grand lot. Maison moderne, 6 chambres et salle de bain. Chauffage eau chaude. $4,200; $500 comptant, balance 6%.

BUNGALOW stucco, neuf, rue St-Jean-Baptiste. 5 chambres et salle de bain. Chaud et coquettement tapissé. Pour cause de départ, vente immédiate à prix réduit. $3,800.

C. BUFFET
Tél. 26 565 — 204, Bloc McIntyre

MAISONS A LOUER

No 216, RUE LA VERENDRYE — Grand lot, maison moderne, 6 chambres et salle de bain, chauffage eau chaude. Garage. On réparera au gré du locataire. Possession immédiate. $35.

No 393, RUE DUBUC — Maison moderne, 6 chambres et salle de bain. 1er septembre. $32.

No 172, RUE SEINE — Maison 5 chambres, semi-moderne. 15 septembre. $20.

VILLAGE ST-CHARLES — Près église, couvent, tramway. Belle grande maison moderne, chauffage eau chaude; garage; grand jardin. $30.

C. BUFFET
Tél. 26 565 — 204, Bloc McIntyre

FERMES A VENDRE

AUBIGNY — Près village, 160 acres, 145 cultivés; bâtisses. $30 l'acre, $37 avec stock et roulant.

SAINT-NORBERT — Près village, sur grand chemin et rivière Rouge. 106 acres; bonnes bâtisses. Une occasion à $5,500.

C. BUFFET
Tél. 26 565 — 204, Bloc McIntyre

Dubois
Teinture et nettoyage à sec d'habits de fantaisie
Tél. A 3763 — 274, rue Hargrave
(En face chez Eaton)
WINNIPEG

Le nouveau
CAFE OLYMPIA
offre les meilleurs repas de la ville à 35 et 50 sous — Cuisine française
JOS. BADALI, gérant
325, avenue Portage (Vis-à-vis Eaton)

Complets semi-finis ou faits sur mesure
A. HUOT
MARCHAND-TAILLEUR
182, AVENUE PROVENCHER
Saint-Boniface
Téléphone N 2870

AU SACRE-COEUR

Je me permettrai aujourd'hui de rappeler aux lecteurs canadiens-français de la ville de Winnipeg que notre école est rouverte depuis le 1er septembre, et que c'est un devoir pour tous les parents d'envoyer leurs enfants au plus tôt à l'école.

Il est aussi un devoir de patriotisme et de solidarité pour les Canadiens français qui connaissent de leurs voisins qui ne lisent pas la Liberté, et qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, il est de leur devoir de faire une pression sur ces personnes afin qu'elles se rendent à l'appel de leur curé.

Nous nous plaignons que nous nous anglicisons, que notre mentalité se perd. A qui la faute, sinon à notre propre négligence et à notre manque d'union?

• • •

Nous offrons nos sincères félicitations à M. et Mme Charlemagne Courchaine, à l'occasion de la naissance de leur fils Joseph Honorat-Arthur. Les parrain et marraine furent M. et Mme Lévis Courchaine.

• • •

Que l'on se rappelle bien la date du 19 septembre prochain, qui se trouve un dimanche. Il y aura, ce jour-là, un concert organisé par Miles Annette Dostert et Yvonne Thibault. Le programme paraîtra prochainement dans la Liberté.

• • •

Mardi matin, un service a été chanté pour le repos de l'âme du regretté Père Moïse Blais, O.M.I. Le R. P. Plourde officiait. On remarquait au choeur les RR. PP. Anzalone, Brassard, Gauthier et le Rév. Frère Sylvestre.

• • •

Aux derniers examens du Conservatoire de Toronto, les élèves suivants de Mlle Yvonne Thibault ont passé avec succès pour le piano: Elémentaire, Mlle Helen Smith; primaire, Mlle Marion Naugton; junior, Mlle Violet Mears; intermédiaire, Mlle Margaret Norrie.

Salon de Coiffure
POUR DAMES
Coupe de cheveux de tout genre
Seule place où on peut trouver les derniers modèles de Paris
ONDULATIONS MARCEL, 50c
Shampoings et massages faits par une dame expérimentée
Salon absolument privé
A. VANDAELE
(A côté de la Maison Blanche)
Tél. N0 007 — 137, ave. Provencher

Nous déménageons pianos et meubles et transportons toute sorte de marchandise
Langevin's Transfer
SERVICE DE CAMIONNAGE
Bureau: Edifice Baddow
Ave. Taché — St-Boniface
Tél. N 2034

Always all ways the best
Toujours de toutes manières le meilleur
ICI ON PARLE FRANCAIS
Kendall's Smart Shoes
TEL. N 6084 — 363, AV. PORTAGE

REV. SOEUR P. D'ORLEANS,
des Soeurs de la Providence, décédée le 12 août à Montréal

Soeur P. d'Orléans

Le 14 août, à la maison-mère des Soeurs de la Providence, Montréal, eurent lieu les obsèques de la Rév. Soeur P. d'Orléans, religieuse de choeur, née Alphéa Massicotte, décédée le 12 août à l'âge de 43 ans, dont 21 ans de vie religieuse.

"Nous avons beaucoup perdu, disait une religieuse de la communauté, en perdant cette bonne et dévouée religieuse; aussi les larmes versées auprès de sa couche funèbre faisaient hautement l'éloge de cette humble soeur."

Si nous n'avions l'espérance qu'un jour les familles se reformeront, il serait dur de nous séparer de ces bonnes âmes.

Elle repose maintenant dans l'humble cimetière de la communauté; elle semble ne plus être utile; mais son intercession sera puissante auprès du bon Dieu, pour ses deux familles: sa famille de la terre et sa famille religieuse.

Lui survivent, trois soeurs et un frère: Mme Alf. Massicotte, de Montréal; Mme Nap. Bacon, de l'Abitibi; Mme J.-R. Keir, de Winnipeg; M. A. Massicotte, de Cadillac, Sask.

Retraite fermée pour hommes

Une retraite fermée pour les hommes aura lieu au Camp Morton, du vendredi soir 3 septembre au lundi 6 à 5 h. du soir. Elle sera prêchée par le R. P. John Handly, C.S.P. Pour informations, s'adresser à M. J.-W. McLachlan, tél. B 3083.

La campagne électorale et le français à Winnipeg

Le fait ne s'était pas vu depuis longtemps, croyons-nous, et il mérite d'être signalé. Le Dr J.-T. Thorson, candidat libéral dans Winnipeg Centre-Sud, ne néglige pas les électeurs de langue française de sa circonscription. On peut même dire qu'il les traite royalement, puisque demain soir, 2 septembre, à l'assemblée qui se tiendra à son comité, 259, rue Smith, il parlera en français avec quatre autres orateurs de langue française: MM. Landry, Prud'homme, Leblanc et Rivet.

Tous les électeurs canadiens-français de la circonscription devraient être là pour entendre un candidat aussi sympathique et nos compatriotes qui lui prêtent leur appui.

PETITES NOTES

M. Albert Blanchard est parti avec deux assistants pour aller installer un orgue Casavant à Saint-Paul, Minn.

• • •

M. Gustave Gobillot, de Sainte-Rose du Lac, s'est embarqué la semaine dernière sur le "Minnedosa" pour aller demeurer en France.

• • •

Mlle Rita Guilbert nous quittait la semaine dernière pour aller demeurer à Gainsborough, Sas., pour quelques mois.

Traitement de la gale des pattes des poules

Le traitement doit être basé sur l'application d'huile ou d'une matière grasse quelconque pour ramollir les croûtes et permettre l'enlèvement de toutes les productions anormales, sans arrachement brutal et sans faire saigner la partie malade. C'est là une des conditions indispensables à toute action médicamenteuse qui, sans cela, risquerait de rester inefficace.

Pour cela, immerger pendant environ une dizaine de minutes les pattes dans de l'eau savonneuse et tiède et enlever avec précaution le plus de croûtes écailleuses possible. Cette opération terminée, on trempe les pattes pendant quelques minutes dans du pétrole. Quelques heures plus tard, on prend le sujet et, après avoir à nouveau fait tomber toutes les rugosités possibles sans causer de saignement, on plonge les pattes dans du pétrole et on les badigeonne de ce liquide. Ces immersions sont continuées pendant quelques jours et suivies chaque fois de l'enlèvement des croûtes qui peuvent facilement se détacher. Après quatre à cinq jours, toutes les rugosités auront disparu.

Une bonne précaution, pour éviter le retour de cette affection dans une basse cour, consiste à frictionner, une fois par mois, les pattes des volailles au pétrole.

• • •

Le R. P. R. Guertin, de Legal, Alta, écrit: "Je suis enchanté des résultats obtenus par l'emploi du Novoro du Dr Pierre. Ce remède devient populaire dans ma paroisse." Les gens distingués et intelligents emploient et recommandent cette médecine de famille éprouvée par le temps parce qu'ils se sont rendu compte qu'elle ne peut faire aucun tort et à cause de ses qualités curatives. Ce remède n'est pas vendu par l'entremise des droguistes mais par des agents spéciaux. Ecrire pour renseignements au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LIT COMPLET "NEW LAUREL"

Modèles exclusifs Eaton — faits par Simmons



LIT, sommier qui ne fléchit pas et matelas. Les lignes simples et gracieuses du lit le rendent très attrayant pour toute chambre à coucher. Fini noyer riche et coloré qui ira bien avec tout autre meuble en noyer. Le splendide sommier et le matelas en coton blanc ouaté donneront des années de service confortable.

Le lit est à tubes carrés continus. La tête et le pied du lit ont des panneaux centraux décorés de lignes dorées et des poteaux rectangulaires solides.

Le sommier fort est en acier solide aux bouts et aux lignes de côté.

Le matelas est construit de rangs de coton blanc superposés, et recouvert de coutil "art" épais bleu et blanc, bien rembourré et fini d'un bord roulé bien cousu. Prix, complet

$30.00

Prix séparés: LIT, $13.50; SOMMIER, $7.00; MATELAS, $9.50.

Section des meubles, 5me étage

Chaussures solides et confortables pour enfants

Jolis modèles d'automne pour l'écolier



LE problème des chaussures est pratiquement le plus sérieux que la mère ait à résoudre. L'activité intrépide des petits pieds d'enfants a tôt fait d'user le meilleur des cuirs. Comme suggestion d'économie, nous vous offrons ces quelques modèles solides et qui vous plairont.

Nous avons des chaussures solides et des oxfords en chevreau noir ou brun pour les petits pieds très actifs. Semelle à extension, talon à ressorts et coupe "blucher" rendent ces chaussures très populaires et d'un usage durable. Pointures 8 à 10½. Prix, $2.65.

Jolis souliers pour fillettes, en veau brun ou noir ou en cuir verni. Ils sont à talons bas et à une courroie très large à deux boutons. La semelle à extension promet un splendide service. Nous avons aussi de jolis oxfords noirs pour le même prix, $2.75.

Section de chaussures pour fillettes, 2me étage, Hargrave

Pour garçons et fillettes, chaussures hautes en veau noir. Forme large, exactement ce qu'il faut pour renforcer et protéger les pieds de l'enfant qui grandit. $3.00.

Pour garçons, chaussures Eatonia en cerf fort brun et noir, de même que chaussures en veau noir ou brun. Semelles doubles épaisses, talons de caoutchouc solides. Prix, $3.50. Pointures 1 à 5½.

Section de chaussures pour garçons, rez-de-chaussée, sud

Ouvert de 8 h. 30 à 5 h. p.m., excepté le samedi

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG — CANADA

Fermé toute la journée le samedi pendant juillet et août

Hon. Rob. Rogers

CANDIDAT CONSERVATEUR
WINNIPEG SUD



En amenant des centaines de milliers d'immigrants et en réduisant nos taux de transport, l'honorable Robert Rogers a fait plus que quiconque pour édifier ce pays et diminuer le coût de la vie.

VOTEZ POUR
Hon. Rob. Rogers
et
Evitez une autre élection

Publié par W.-J. Christie, président du Comité Conservateur, 300, Paris Bldg., Winnipeg

Travail de Dentiste A DES PRIX REDUITS

Les dents sont extraites avec le moins de douleur que la science et l'outillage modernes le permettent. Pour ceux qui demeurent en dehors de la ville: impressions faites le matin et complétées le même jour. Nous achetons l'or, le caoutchouc, etc., en grandes quantités, et le peu de profit que nous faisons vous assure de très bas prix.

SAUVEGARDEZ VOTRE SANTE
N'attendez pas les sérieuses complications. Remédiez aux petites défectuosités dès maintenant; il vous en coûtera peu de chose et vous éviterez de sérieuses difficultés et de grosses dépenses pour la suite.
Je puis vous économiser de l'argent sur les travaux de dentiste. Venez et vous serez convaincu.

DR D.-R. JACOB
ET SES ASSOCIES
2—BUREAUX—2

WINNIPEG	BRANDON
215½, Portage	820, ave. Rosser
Ed. Montgomery	En face la Banque Montréal

Heures — 9 à 6. Soirs: lundi, mercredi et samedi jusqu'à 9 heures

Huile de Sanctuaire
Bougies Votives
Chandelles
Luminaires
Etc.

Farley-Myers Limitée
Représentants de
F. BAILLARGEON LIMITEE
110, rue James — Winnipeg

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

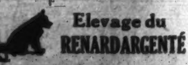
Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 20

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 20.

Réparations d'Automobiles
Ronald J-J Muir Ltd.
137, RUE LOMBARD
Est du Grain Exchange
Tél. A 1961
RAOUL DESPINS,
Mécanicien en chef
Nettoyage d'automobiles



Elevage du RENARD ARGENTÉ

Propriétaires et fermiers, transformez vos années de perte par suite de sécheresse ou autres causes en années d'un gain lucratif en vous occupant de l'élevage du RENARD ARGENTE.

Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires et nous vous autoriserons à faire un stage sur notre "ranch" sans aucun frais, afin que vous appreniez tous les détails de cet élevage. Ecrivez-nous pour prix et conditions.

F.-M. CHALIFOUX, représentant de la
Birnie Silver Black Fox Co.
609, Edifice Lombard, Winnipeg

ANNETTE DOSTERT
PROFESSEUR DE PIANO
STUDIO: 219, RUE SPENCE — TELEPHONE 34 606

ELECTEURS DE WINNIPEG CENTRE-NORD
Votez pour
J.-A. BANFIELD

Le Promoteur de Winnipeg



Votez pour
J.-A. BANFIELD
et évitez une autre élection

Publié par C.-H. Josie, président du Comité Banfield